

Mémoire présenté à la Commission des transports et de
l'environnement de l'Assemblée nationale du Québec concernant
la gestion des matières résiduelles

Préparé et déposé par
La Ville de Côte Saint-Luc
Le 1^{er} février, 2008

Table des matières

I. Introduction	3
Côte Saint-Luc et l'environnement (2004)	4
II. Planification originale	5
Le jour de la collecte	6
III. Implantation	8
Bac	8
Couleur des bacs	8
Traitement des déchets	9
Articles compostables	9
Sacs	10
Zone du projet pilote	11
Communication	11
Coûts	12
IV. Résultats	13
Couverture médiatique	14
Commentaires des résidants	14
V. Conclusion	15
VI. Recommandations	16
Annexes	17

I. Introduction

La Ville de Côte Saint-Luc est heureuse de pouvoir présenter les résultats de son programme de gestion des matières organiques aux membres de la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale du Québec.

Ce mémoire fournira de l'information de fond concernant les méthodes utilisées par la Ville de Côte Saint-Luc pour implanter son programme de collecte des matières organiques en plus de proposer des recommandations au gouvernement du Québec. Nous espérons que notre programme de collecte à trois voies devienne un modèle pour les municipalités à travers tout le Québec.

À propos de Côte Saint-Luc

La Ville de Côte Saint-Luc est la troisième municipalité en importance sur l'île de Montréal. Ses programmes de sports et loisirs, ses 28 parcs et sa Bibliothèque moderne font de Côte Saint-Luc une communauté résidentielle où il fait bon vivre dans l'ouest de l'île.

Côte Saint-Luc a toujours été à l'avant-garde dans les domaines de la santé et de la sécurité. C'est la première ville au Canada à avoir rendu obligatoire le port du casque de vélo et une des premières municipalités à avoir banni l'usage des pesticides. La municipalité est l'une des seules au Québec à avoir instauré il y a 30 ans un service d'urgence de premiers répondants. En 2006, Côte Saint-Luc devient la première municipalité de la province à se doter d'un programme de Citoyens en patrouille. De plus, Côte Saint-Luc est une municipalité bilingue avec une population très diversifiée à prédominance anglophone. La Ville a toujours été à l'avant-plan des dossiers des droits de la personne.

Voici quelques faits et statistiques pour vous aider à mieux comprendre la population de Côte Saint-Luc :

- Population : 31,395
- Nombre de foyers : 13,535
- Âge médian : 49

- Électeurs enregistrés : 22,000
- Superficie : 6.95 km²
- Pourcentage de locataires : 50.6 %
- Pourcentage de propriétaires : 49.4 %

Côte Saint-Luc et l'environnement (2004)

- Taux de recyclage de Côte Saint-Luc : 27 %
- Taux de recyclage de Montréal : 34 %
- Taux de recyclage des matières organiques de Côte Saint-Luc: 16 %
- Taux de recyclage des matières organiques de Montréal : 10 %

En se basant sur les données ci-dessus, la Ville de Côte Saint-Luc concentre ses efforts dans l'amélioration de sa performance environnementale en priorisant son projet de collecte à trois voies, incluant un nouveau programme de recyclage avec les bacs bleus pour les appartements et les condominiums, ainsi que le programme de collecte des matières organiques pour les maisons unifamiliales et les duplex.

En septembre 2007, Côte Saint-Luc est devenue la seule municipalité sur l'île de Montréal, et une des seules au Québec, à offrir un programme de collecte à trois voies.

Côte Saint-Luc espère être une des premières villes du Québec à atteindre la cible de 60% de réacheminement des déchets tel qu'énoncé dans *La politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

II. Planification originale

Pour préparer l'implantation de son programme de collecte des matières organiques, la Ville de Côte Saint-Luc a étudié des programmes similaires instaurés dans certaines villes en Ontario, au Québec, dans les provinces de l'Atlantique, aux États-Unis, en Europe et en Australie. Le 28 août 2006, le conseil de Côte Saint-Luc a adopté à l'unanimité un plan en trois phases de collecte des matières organiques.

- Phase 1: lancer un projet pilote de collecte des matières organiques pour quelques centaines de maisons dans un ou deux districts.
- Phase 2: Étendre le projet de collecte des matières organiques à toutes les maisons unifamiliales et à tous les duplex.
- Phase 3: Étendre la collecte des matières organiques aux immeubles d'habitation.

Questions clés

- Qui procédera à la collecte des matières organiques?
- Quel jour se déroulera la collecte?
- Quels employés seront responsables du programme?
- Quand devrions-nous lancer le projet pilote?
- Quel type de bacs devrait être utilisé?
- De quelle couleur devrait être les bacs?
- Où acheminerons-nous les matières organiques?
- Quels items accepterons-nous?
- Quelle sorte de sacs allons-nous accepter?
- Combien de maisons et quels types d'habitations participeront au projet pilote?
- Comment allons-nous informer les résidents au sujet du programme?
- Quel sera le matériel didactique utilisé pour aider la population?
- Quels seront les coûts du programme?

Collecte

Le premier problème de logistique a été de savoir comment transporter les **matières organiques** des résidants pour les acheminer au site de traitement, puisque **celui-ci** n'est pas au même endroit que notre site d'enfouissement.

Jusqu'à la fin de 2006, les vidanges de Côte Saint-Luc étaient ramassées **par un** contracteur privé. Demander à un contracteur de réserver un camion pour **procéder** à la collecte des matières organiques et les amener à un site différent aurait été **difficile** quoique pas impossible. À cette date, Côte Saint-Luc et plusieurs de ses **voisins** entamèrent un processus d'appel d'offre pour trouver un contracteur pour **la** collecte et le transport des matières résiduelles qui devaient débiter en janvier 2007. **La plus** basse soumission avoisinait 1 million \$ pour 2007, ce qui représentait plus du **double** des coûts de l'année précédente (450 000 \$ en 2006).

La Ville de Côte Saint-Luc a donc procédé à une analyse de retour sur les **investissements** et a déterminé qu'il serait plus rentable d'acheter des camions à ordures et d'**embaucher** des employés pour effectuer la collecte et le transport des matières organiques nous-mêmes. Une partie de l'argent épargné avec cette option serait utilisée pour **étendre** le projet de recyclage à tous les immeubles à logement et pour financer le **projet** pilote de collecte des matières organiques.

Le jour de la collecte

Avant le début du projet pilote, la Ville de Côte Saint-Luc procédait à la collecte des ordures deux fois par semaine et procédait à la collecte du recyclage une fois par semaine. Dans le cadre du projet pilote, la ville a décidé de substituer une **des** journées de collecte d'ordures ménagères par une journée de collecte des matières organiques.

Ainsi, les résidants ont toujours trois jours de collecte, mais chaque journée est spécifique à un type de déchet. La Ville procède à la collecte du bac à recyclage bleu et au bac brun de matières organiques le mardi et procède à la collecte des ordures ménagères le vendredi.

L'équipe

La Ville de Côte Saint-Luc a embauché un technicien en gestion environnementale des déchets pour coordonner l'extension du recyclage à tous les appartements et les

condominiums et pour implanter le projet pilote de collecte des matières organiques. (Voir **Annexe A** pour la description de l'emploi).

Échéancier

La Ville a décidé de débiter son projet pilote de collecte des matières organiques vers la fin de l'été et le début de l'automne 2007 afin d'avoir suffisamment de temps pour se préparer. De plus, nous ne voulions pas commencer le projet au milieu de l'été par crainte que les résidents ne se plaignent des odeurs et décident de ne pas participer. Les bacs bruns ont été distribués aux maisons durant la semaine du 17 septembre 2007 et la première collecte a eu lieu le mardi 25 septembre 2007.

III. Implantation

Bac

Après avoir analysé les différentes dimensions de bacs, la Ville de Côte Saint-Luc a décidé d'utiliser un collecteur d'ordures ménagères de 7.5 litres et un bac brun de 46.5 litres. Le collecteur d'ordures ménagères peut être placé sur ou sous l'évier de cuisine. Le bac brun peut être placé à l'extérieur ou dans le garage – à l'endroit où les résidants gardent habituellement leurs déchets. Il y a un espace sur les bacs bruns, prévu pour inscrire une adresse. Le bac brun de 46.5 litres vient avec un verrou de métal pour empêcher les animaux sauvages de l'ouvrir.

Étant donné que Côte Saint-Luc a le plus haut pourcentage d'ainés au Québec et que la plupart des résidants ont des garages relativement petits sans espace pour un trop grand bac, le plus petit bac de 46.5 litres a été le choix logique et le même que celui utilisé dans la région métropolitaine de Toronto.

La Ville a également fait l'acquisition de 100 bacs plus gros de 120 litres et de 240 litres pour les résidants qui trouvent que 46.5 litres n'est pas suffisant. Les résidants peuvent ramener leur petit bac brun afin d'en obtenir un plus gros en se présentant au bureau des travaux publics durant les heures d'ouverture. Même si les camions à ordures de Côte Saint-Luc n'ont pas de bras mécanique pour soulever facilement les plus gros bacs, notre équipe peut attacher manuellement le bac à l'aide d'un treuil et déverser le contenu dans le camion.

Couleur des bacs

La plupart des autres provinces utilisent des bacs verts pour la collecte des matières organiques. À l'origine, Côte Saint-Luc allait utiliser des bacs verts pour faire comme les provinces voisines. Toutefois, nous avons changé d'idée et avons opté pour les bacs bruns à la place et ce, pour deux raisons. Premièrement, les municipalités voisines utilisent des bacs verts pour la collecte du recyclage. Deuxièmement, l'instance gouvernementale qui gère le recyclage au Québec, Recyc-Québec, a décidé qu'elle recommanderait l'utilisation des bacs bruns pour les municipalités au Québec.

Traitement des déchets

Notre choix initial pour traiter les matières organiques était d'utiliser le complexe environnemental St.-Michel (carrière Miron) sur l'île de Montréal. Cependant, le complexe ne prend que les feuilles mortes durant la collecte saisonnière.

Nous avons finalement retenu les services des produits horticoles GSI pour le site de traitement. GSI gère déjà des sites de traitement des matières organiques dans plusieurs villes en Ontario et pour le projet pilote de la Ville de Pointe-Claire. Nos matières organiques sont transportées dans un site spécial à St-Basile-Le-Grand où elles sont transformées en compost.

Articles compostables

Après avoir consulté la firme GSI, nous avons décidé d'accepter presque toutes les matières organiques à quelques exceptions près, comme les couches car elles contiennent également des composantes en plastique (voir l'annexe B pour une liste des articles acceptés).

Voici une liste d'articles acceptés par la Ville de Côte Saint-Luc dans son programme de collecte des matières organiques.

- Fruits et légumes
- Pâtes, pains et céréales
- Viande et poisson
- Produits laitiers et coquilles d'oeufs
- Mouture de café, filtres et sachets de thé
- Biscuits, gâteaux et bonbons
- Serviettes et mouchoirs en papier souillés
- Emballages d'aliments en papier ou carton souillés
- Fleurs et plantes d'intérieur, terre comprise
- Les déchets et litière d'animaux

- Le gazon coupé
- Les mauvaises herbes et autres résidus de jardin
- Les feuilles mortes
- L'écorce, des copeaux de bois et bran de scie
- Petites branches (moins de 30 cm de long)

Sacs

Côte Saint-Luc a étudié quatre options permettant de conserver les matières organiques avant la collecte :

1. Doubler les bacs de papier journal
2. Utiliser des sacs de papier
3. Utiliser des sacs de compostage biodégradables
4. Utiliser des sacs d'épicerie en plastique

Nous avons décidé d'accepter les trois premières options, mais pas les sacs d'épicerie en plastique. Même s'ils sont accessibles immédiatement, les sacs d'épicerie en plastique prennent des centaines d'années à se décomposer et donc devraient être retirés des matières organiques à l'usine de compostage, ce qui augmenterait les coûts.

Si jamais les bacs étaient pleins et ne pouvaient plus contenir des matières organiques, les résidants pourraient utiliser des sacs de papier ou des sacs de compostage biodégradables qu'ils déposeraient à côté de leur bac brun les jours de collecte

Côte Saint-Luc paie présentement 59 \$ par tonne de matières organiques traitée. Si nous acceptons les sacs de plastique, nous estimons que les coûts pourraient grimper de 100 \$ ou 130 \$ par tonne. Les options choisies par la Ville de Côte Saint-Luc, soient les papiers journaux, les sacs en papier et les sacs de compostage biodégradables se décomposent en quelques mois dans de bonnes conditions de compostage.

Chaque résidence participant au projet pilote de collecte des matières organiques a reçu quelques échantillons de sacs de compostage biodégradables qui sont également

disponibles dans les magasins locaux et à l'hôtel de ville (voir l'annexe C pour la liste des endroits où se procurer ces sacs). Les sacs de compostage biodégradables sont faits de fécule de maïs ou de pommes de terre et sont biodégradables à 100 %. Ils doivent être certifiés biodégradables et avoir soit la certification européenne soit celle des États-Unis (vous trouverez l'information sur la certification et les compagnies dans l'annexe C). À ce stade-ci, il n'existe toujours pas de certification canadienne ou québécoise.

Le plus grand obstacle dans la réussite complète du projet pilote de collecte des matières organiques est de convaincre les résidents d'acheter de nouveaux sacs lorsqu'ils n'ont plus d'échantillons.

Note : Nous avons également étudié de nombreuses villes au Québec qui ne permettent pas l'utilisation de sacs. Pour des raisons d'hygiène et pour réduire les possibles impacts négatifs d'avoir à séparer les matières résiduelles, nous avons décidé de demander aux résidents d'emballer leurs matières organiques dans du papier journal ou de les mettre dans un sac. De plus, le camion acheté par Côte Saint-Luc n'a pas de sortie pour drainer les eaux de lessivage produites lorsqu'aucun sac n'est utilisé.

Zone du projet pilote

Un camion à ordures de la Ville de Côte Saint-Luc a la capacité de ramasser les matières organiques provenant de 500 maisons. Pour cette raison d'ordre pratique, nous avons décidé de lancer notre projet pilote de collecte des matières organiques avec 500 maisons. Les maisons choisies dans les districts 4 et 5 de Côte Saint-Luc avaient toutes la même journée pour la collecte des ordures, ce qui a facilité l'organisation du projet pilote (vous pouvez consulter une carte du projet pilote dans l'ouest de Côte Saint-Luc dans l'annexe D).

Communication

Le projet pilote de collecte des matières organiques a été présenté pour la première fois à la réunion de consultation du district no 4, le 22 octobre 2006 et la réponse a été très positive. Dans le but de faire la meilleure promotion possible de notre projet, des représentants élus, des employés et des bénévoles ont visité les 500 maisons pour expliquer les changements.

Le comité environnemental (CSL ÉcoAction), les patrouilleurs verts embauchés dans un programme de travail d'été et les conseillers Allan Levine, Dida Berku et Steven Erdelyi

ont visité les maisons. Les réactions étaient généralement positives de la part des résidants qui étaient excités à l'idée de participer au projet pilote. Plusieurs résidants avaient déjà été mis au courant de la collecte des matières organiques par le biais de membres de leurs familles demeurant dans la grande région de Toronto ou par des articles de journaux (une revue de presse est présentée dans l'annexe E). Une session d'orientation du projet de collecte des matières organiques a eu lieu le jeudi 23 août 2007 en soirée.

Chaque résidant a reçu une lettre lui décrivant le projet, une carte explicative plastifiée, une brochure avec les questions les plus fréquemment posées et un DVD de 8 minutes faisant la démonstration du processus (voir annexe B). Nous avons également préparé un autocollant à poser sur le rebord du collecteur de cuisine avec la liste des éléments pouvant aller dans le bac.

Coûts

Les coûts pour le bac brun, pour le collecteur de cuisine et pour le DVD acheté de Nova Envirocom étaient de 22.66 \$ plus taxes par foyer. Les sacs de compostage distribués avec les bacs nous ont été donnés par différentes compagnies comme échantillons. Les autres outils didactiques n'ont coûté que quelques dollars par foyer. Le coût total par foyer pour tout l'ensemble est de 25 \$ (voir l'annexe F pour le budget).

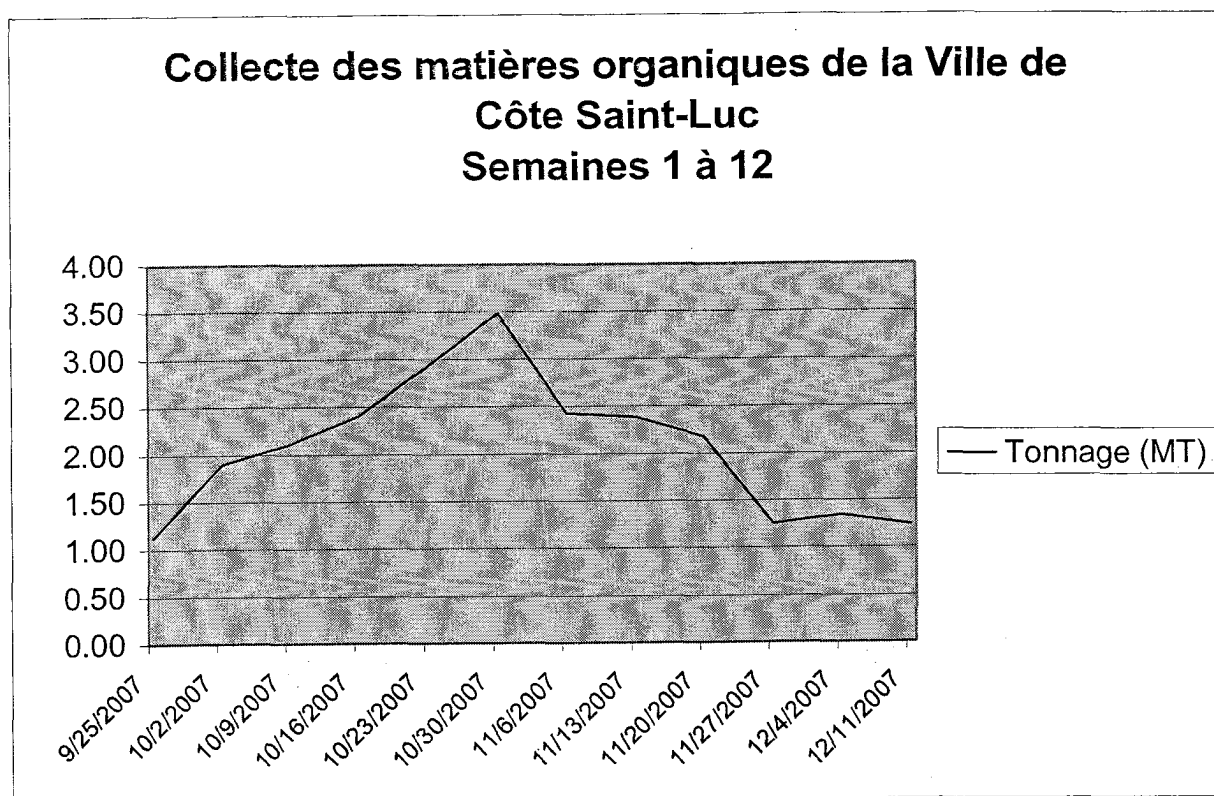
Le coût de traitement est de 59 \$ par tonne, ce qui est un peu plus cher que de déverser dans une décharge, soit 55 \$ (45 \$ plus les 10 \$ en redevances). Il n'y a pas eu d'augmentation des coûts de transport ou de main-d'œuvre étant donné que les matières résiduelles de Côte Saint-Luc étaient déjà acheminées sur la rive-sud de Montréal.

Le coût total du projet pilote de collecte des matières organiques de 500 maisons est de moins de 20 000 \$ par année.

IV. Résultats

Le projet pilote de collecte des matières organiques de la Ville de Côte Saint-Luc a atteint un niveau de participation de **85 pourcent** au cours des quatre semaines suivant son lancement dans 500 unités résidentielles.

Les tableaux suivants montrent les premières 12 semaines de la collecte des matières organiques. La pointe dans le tonnage a été atteinte au moment où les résidants ont ajouté des feuilles mortes dans leurs bacs bruns.



Pour établir la quantité de matières organiques qui n'a pas été dirigée vers la décharge, par les résidants du projet pilote, nous avons utilisé la méthodologie suivante :

1. La quantité de matières organiques produite chaque semaine par 490 unités résidentielles est estimée à 8,68 tonnes.

2. Le pourcentage de matières organiques dans l'ensemble des matières résiduelles est estimé à 40 pourcent.
3. Conséquemment, la quantité de matières organiques produite chaque semaine par 490 unités résidentielles est estimée à 3,47 tonnes.
4. La quantité moyenne de matières organiques recueillie chaque semaine dans les 490 unités résidentielles (durant 16 semaines) est de 1,89 tonnes.

Pour déterminer le taux de détournement, nous avons utilisé la méthode de calcul suivante à partir des données du tableau ci-dessus.

Matières organiques recueillies dans les bacs bruns (1,89 tonnes) / Estimé des matières organiques (3,47 tonnes) / x 100 = **54.53 pourcent**

Pour ces raisons, en nous basant sur les résultats du projet pilote, nous estimons que les résidants détournent **54,53 pourcent** de leurs déchets organiques des décharges.

Couverture médiatique

Le projet pilote de collecte des matières organiques a été couvert par La Presse, The Gazette, TQS, CBC News, CTV News et les radios et journaux locaux. Des élus de la Ville de Côte Saint-Luc ont rencontré des conseillers et des élus de la Ville de Montréal et de plusieurs autres villes reconstituées sur l'île de Montréal et des représentants d'organisations non gouvernementales qui désirent suivre notre exemple le plus tôt possible.

Commentaires des résidants

Au début de l'année 2008, nous ferons un sondage auprès des participants pour avoir une idée exacte du taux de satisfaction par rapport au projet pilote, mais nous pouvons déjà dire que jusqu'à maintenant les commentaires ont tous été très positifs. Nous avons reçu beaucoup de demandes par téléphone de résidants qui n'étaient dans le projet pilote et qui ont hâte de participer au programme. Notre objectif est d'implanter la collecte des matières organiques dans les bacs bruns dans toutes les unités résidentielles et duplex de Côte Saint-Luc à l'automne 2008.

V. Conclusion

L'expérience de la Ville de Côte Saint-Luc nous amène à dire que jusqu'à maintenant, la collecte des matières résiduelles est relativement facile à débiter, moins chère que ce que nous pourrions croire, grâce aux fonds provinciaux, et elle est populaire auprès des résidents.

Le coût d'un ensemble bac brun incluant tout le matériel didactique était relativement peu élevé et devrait être couvert par les fonds provenant des redevances pour l'élimination des matières résiduelles allouées par le gouvernement du Québec¹.

En mettant sur pied la collecte porte-à-porte des matières organiques, la Ville de Côte Saint-Luc espère devenir une des premières municipalités au Québec à atteindre l'objectif de détourner 60 % de ses déchets. Le compostage des déchets organiques produit des gaz à effet de serre 25 fois moins dommageables que leur déversement dans les décharges et permettent aux déchets de devenir un compost fort utile dans un délai de moins d'un an.

En tant que communauté suburbaine de 31,395 personnes, le programme de collecte de matières organiques de Côte Saint-Luc peut devenir un modèle pour les autres villes, petites ou grandes, sur l'île ou à l'extérieur de l'île de Montréal. Nous sommes prêts et capables d'aider d'autres villes à implanter leur programme et nous espérons que nous pouvons venir en aide au gouvernement du Québec dans la préparation de sa *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2009-2019*.

¹ Malheureusement, les fonds alloués par le gouvernement du Québec sont retenus par le conseil d'agglomération de Montréal - contrôlé par la Ville de Montréal - et Montréal doit toujours distribuer plus de 18 millions \$ en fonds disponibles aux 15 municipalités de l'île. Assumant que Montréal distribuera ces fonds, d'autres municipalités sur l'île peuvent lancer des programmes semblables à des coûts peu élevés pour les contribuables.

VI. Recommandations

1. Les villes ont besoin d'avoir un modèle détaillé pour faciliter l'implantation d'un programme de collecte des matières résiduelles.
2. L'argent en provenance de programmes du gouvernement du Québec doit être utilisé uniquement pour des initiatives environnementales et le gouvernement doit s'assurer qu'il est dépensé pour ces raisons.
3. Les résidants ont besoin de plus d'information via une campagne d'information publique à la télévision, sur internet et dans les journaux.
4. Une certification compostable doit être appliquée sur les emballages alimentaires (par exemple, les emballages de restauration rapide ou de nourriture à emporter).
5. Le gouvernement du Québec doit garantir que les produits recyclables et compostables sont clairement identifiés et étiquetés.
6. Le gouvernement du Québec doit travailler avec l'industrie et les associations d'affaires de la province pour établir un échéancier de façon à ce que toutes les entreprises au Québec fassent la transition du sac de plastique vers le sac compostable ou le sac de papier.
7. Les épiceries, les commerces de gros de produits alimentaires, les installations gouvernementales avec des cuisines de taille industrielle (par exemple, les hôpitaux et les écoles) devraient être obligés d'envoyer leurs matières organiques au compostage.

Annexes

Annexe A : Description d'emploi pour un poste de technicien en matières résiduelles, environnement et sécurité.

Annexe B : Matériel didactique

- Photo du matériel didactique
- Lettre de présentation
- Carte d'information plastifiée
- Brochure avec les questions fréquemment posées
- Scénario pour DVD
- Autocollant pour le collecteur de cuisine
- Brochure pour la collection de feuilles mortes
- Bulletin de liaison pour la Zone du bac brun
- Écriteau pour la Zone du bac brun
- Affiche pour sacs à compostage en vente ici

Annexe C : Information sur les sacs à compostage

- Lieux où est vendu le matériel pour la collecte de matières organiques
- Compagnies fabriquant les sacs à compostage (liste partielle)
- Certifications pour sacs à compostage

Annexe D : Carte de la zone du projet pilote

Annexe E : Échantillons de coupures de presse

Annexe F : Projection budgétaire

Darryl Levine/CSL

2008-02-04 11:18

To Claude Leboeuf/CSL@CSL, Stéphane Buswell/CSL@CSL

cc

bcc

Subject Print job, 45x, Brown Bin Brief

- * 45 copies
- * recto (one sided)
- * papier blanc

Here is how the package will look:

- * French text (to come)
- * English text (attached)
- * Annex text (we printed it in colour... will bring it to you soon)

We will need a yellow page in between the three sections. But we will NOT use tabs. :)

--

Darryl Levine
Directeur des Affaires publiques et des communications
Director of Public Affairs and Communications
Ville de / City of Côte Saint-Luc

Tél / Tel : 514-485-8905
Télécopieur / Fax : 514-485-6963
Courriel / E-mail : dlevine@cotesaintluc.org

Adresse / Address : 5801 boul. Cavendish Blvd., Côte Saint Luc, QC H4W 3C3

www.CoteSaintLuc.org



- Brown Bin Brief v7.doc

Brief presented to the Transport and Environment Commission
of the National Assembly of Quebec studying ecological waste
management issues

Prepared and submitted by
The City of Côte Saint-Luc
February 1, 2008

Table of contents

I. Introduction	3
About Côte Saint-Luc	3
Côte Saint-Luc and the environment (2004).....	4
II. Early planning	5
Collection day	6
III. Implementation	8
Bins	8
Bin colour.....	8
Waste treatment	8
Compostable items.....	9
Bags.....	10
Pilot project area	11
Communication.....	11
Cost	11
IV. Results.....	13
Media coverage.....	14
Feedback from residents	14
V. Conclusion	15
VI. Recommendations.....	16
Annexes.....	17

I. Introduction

The City of Côte Saint-Luc welcomes the opportunity to discuss its organic waste collection program with members of the Transport and Environment Commission of the National Assembly of Quebec.

This brief will provide background information about how the City of Côte Saint-Luc implemented its organic waste collection program, and provide recommendations for the Government of Quebec. We hope that our waste diversion program can become a model for cities throughout Quebec.

About Côte Saint-Luc

The City of Côte Saint-Luc is the third largest municipality on the island of Montreal. Its sports and recreation programs, 28 parks, and modern library make it an attractive residential community in the west end.

Côte Saint-Luc has been a leader in health and safety issues, becoming the first municipality in Canada to require bicycle helmets and one of the first municipalities in Quebec to ban pesticides. It is one of the only municipalities in Quebec to have a volunteer first responder service, which was formed almost 30 years ago. In 2006, it became the first city in the province to introduce a Citizens on Patrol program. Côte Saint-Luc is a bilingual municipality with a diverse, predominantly English-speaking population and has been a leader on human rights issues.

Here are some facts and figures to help understand the population of Côte Saint-Luc:

- Population: 31,395
- Number of households: 13,535
- Median age: 49
- Registered electors: 22,000
- City area: 6.95 km²
- Percentage of rented dwellings: 50.6

- Percentage of owned dwellings: 49.4

Côte Saint-Luc and the environment (2004)

- Côte Saint-Luc recycling rate: 27%
- Montreal recycling rate: 34%
- Côte Saint-Luc organic waste recycling rate: 16%
- Montreal organic waste recycling rate: 10%

Based on the data above from 2004, the City of Côte Saint-Luc is now focusing on improving our environmental performance by prioritizing waste diversion programs, including a new blue bin recycling program for apartments and condominiums and the Côte Saint-Luc organic waste collection program for single-family homes and duplexes.

In September 2007, Côte Saint-Luc became the only city on the island of Montreal and one of the only cities in Quebec with a three-stream collection program.

We hope to be one of the first cities in Quebec to achieve the goal of diverting 60 percent of our waste, set out in *La politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

II. Early planning

To help prepare a plan for implementing organic waste collection, the City of Côte Saint-Luc studied the programs of cities in Ontario, Quebec, the Atlantic provinces, the United States, Europe and Australia. On August 28, 2006, the Côte Saint-Luc city council unanimously approved in principle a three-phase plan for organic waste collection.

- Phase 1: Launch an organic waste collection pilot project with a few hundred homes in one or two districts
- Phase 2: Expand organic waste collection to all single-family homes and duplexes
- Phase 3: Expand organic waste collection to all multi-family dwellings

Key questions

- Who will collect the organic waste?
- On what day will the collection take place?
- Which staff will be responsible for the program?
- When should we launch the pilot project?
- What types of bins should we use?
- What colour should the bin be?
- Where do we send the organic waste?
- What items will we accept?
- What types of bags will we accept?
- How many homes and which homes will participate in the pilot project?
- How will we publicize the program to residents?
- What instructional material will we use?
- How much will the program cost?

Collection

The first logistical question was how would the city collect the organic waste from its residents and transport it to the treatment site, which was different from the land-fill site.

Until the end of 2006, Côte Saint-Luc garbage was collected by a private contractor. To ask the contractor to dedicate a truck to collect only organic waste and bring it to a special site would have been difficult, though not impossible. Around this time, Côte Saint-Luc and many of its neighbours went to tender for the waste collection and transport for a new contract, which was scheduled to begin in January 2007. The lowest price was almost \$1 million for 2007, which was more than double the approximate rate of \$450,000 in 2006.

Côte Saint-Luc did a return-on-investment analysis and determined it was more cost effective to buy garbage trucks and hire workers to collect and transport the waste ourselves. Part of the savings generated by this plan would be used to fund expanding recycling to all multi-family dwellings and to fund the organic waste collection pilot project.

Collection day

Until the pilot project started, Côte Saint-Luc collected garbage twice a week and recycling once a week. The city decided to substitute one of the two garbage days with an organic waste collection day for homes in the organic waste collection pilot project group.

Therefore these residents still had three collections every week—only each was specialized. The city collected blue bin recycling and brown bin organic waste on Tuesdays. It collected regular garbage on Fridays.

Staffing

Côte Saint-Luc hired an environmental waste technician to coordinate the expansion of recycling to all apartments and condominiums and for implementing the organic waste collection pilot project (see **Annex A** for the job description).

Timeline

The city decided to start the organic waste collection pilot project in late summer / early fall 2007 to give it sufficient time to prepare. Also, we didn't want to start the pilot project in the middle of the summer for fear that residents would complain about the

potential smells produced and not participate. The brown bin kits were distributed to homes during the week of September 17, 2007 and the first collection was held on Tuesday, September 25, 2007.

III. Implementation

Bins

After reviewing different sizes of bins, Côte Saint-Luc decided to use a 7.5L kitchen collector and a 46.5L brown bin. The kitchen collector could be placed on or underneath the kitchen counter. The brown bin could be placed outside or in the garage—wherever residents normally keep their regular garbage. There is a space on the brown bin for residents to write their address. The 46.5L brown bin comes with a metal latch, which is virtually impossible for wild animals to open.

Since Côte Saint-Luc has the highest percentage of senior citizens in Quebec and most residents have relatively small garages without space for a large bin, the (smaller) 46.5L bin was the logical default size and the same size used in the Greater Toronto Area.

The city also acquired 100 larger brown bins (120L and 240L) for residents that find the 46.5L brown bin is too small. Residents can bring their brown bin to the public works office during operating hours and exchange it for a larger bin. Although Côte Saint-Luc garbage trucks do not have a mechanical arm to easily grab and dump these larger brown bins, our crews can manually attach the bin to a winch for dumping into the truck.

Bin colour

Most other provinces use green bins for organic waste collection. Originally Côte Saint-Luc was going to use green bins to be consistent with neighbouring provinces. However, we changed our mind and opted for brown bins for two reasons: (1) Our neighbouring municipalities use green for their recycling boxes and (2) The Quebec government's recycling body, Recyc-Quebec, decided it would recommend brown bins for municipalities in Quebec.

Waste treatment

Our original choice for the treatment of organic waste was the St-Michel Environmental Complex (Miron Quarry) on the island of Montreal. However, that facility takes only compostable leaves during seasonal collection.

We chose as the treatment site operator GSI Environment, which treats the organic waste for many cities in Ontario and the small organic waste pilot project in the City of Pointe-

Claire. Our organic waste is brought to a special site in St-Basile-Le-Grand where it is transformed into compost.

Compostable items

After consulting with GSI Environment, we decided to accept virtually all organic matter, with some exceptions such as diapers because they contain some organic material and some plastic (an information card of materials accepted is in **Annex B**).

The following is a list of what organic material is acceptable in the Côte Saint-Luc organic waste collection program.

- Fruit and vegetables
- Pasta, bread and grains
- Meat and fish
- Dairy and egg shells
- Coffee grounds, filters and tea bags
- Cookies, cake and candy
- Soiled paper towels and tissues
- Soiled or greasy paper food packaging
- Houseplants, including soil
- Pet waste, including kitty litter and cage bedding
- Grass clippings
- Weeds and dead plants
- Fallen leaves
- Bark, wood chips and sawdust
- Small branches (less than 30 cm long)

Bags

Côte Saint-Luc reviewed four options for the kinds of bags participants could use to store their organic waste:

1. Line bin in newspaper
2. Use paper bags
3. Use (biodegradable) compostable bags
4. Use grocery store plastic bags

We decided to accept the first three options but not grocery store plastic bags. Though they are readily available, grocery bags take hundreds of years to decompose, therefore they would have to be removed from the organic waste at the composting facility, which would increase costs.

If residents have too much organic waste, they can use paper or compostable bags, which they can put beside their brown bin on collection day.

Côte Saint-Luc is currently paying \$59 per tonne for treatment of the organic waste. If we accepted plastic bags, then the estimated price would increase to between \$100 to \$130 per tonne. The options that Côte Saint-Luc has chosen—newspaper, paper bags and compostable bags—all decompose within a few months under composting conditions.

Every home participating in the organic waste collection pilot project received some sample compostable bags, which are also for sale in local stores and in city hall (list of locations where bags are available is in **Annex C**). The compostable bags are made of corn or potato starch and are 100 percent biodegradable. They must be certified as compostable and have either the US or European certification (details on the certification and companies is also in **Annex C**). At this time, there is no Quebec or Canadian certification.

The biggest obstacle to full compliance in the organic waste collection pilot project is encouraging residents to buy the compostable bags once they run out of sample bags.

Note: We also reviewed many cities in Quebec that don't allow their residents to use any bags at all. We decided to ask residents to wrap their organic waste in a bag or newspaper for hygienic reasons and to reduce possible negative perception of separating organic waste. Also, the trucks Côte Saint-Luc acquired don't have an outlet to drain the leachate liquid that is produced when no bags are used.

Pilot project area

A Côte Saint-Luc garbage truck has enough room to collect garbage from about 500 homes. For this practical reason, we decided to launch the organic waste collection pilot project with 500 homes. The chosen homes in districts 4 and 5 of Côte Saint-Luc all had the same garbage collection days, which facilitated organizing the pilot project (a map of the pilot area in the west part of Côte Saint-Luc is available in Annex D).

Communication

The organic waste collection pilot project plan was originally presented at the Côte Saint-Luc District 4 Advisory Meeting on October 22, 2006, where the response was generally very positive. In order to fully publicize the pilot project, elected official, staff and volunteers visited all the 500 homes to explain the changes.

The environment committee (CSL EcoAction), Green Patrollers hired as summer students, and councillors Allan Levine, Dida Berku and Steven Erdelyi visited homes. The feedback was extremely positive from residents who were generally excited about being part of the pilot project. Many residents were already familiar with organic waste collection from relatives who live in the Greater Toronto Area or from reading articles in the local newspaper (sample media coverage is available in Annex E). An organic waste collection orientation session was held on the evening of Thursday, August 23, 2007.

Each resident received an introductory letter, a laminated instruction card, a pamphlet with frequently asked questions, and an 8 minute DVD video explaining the process (see Annex B). We are also prepared a sticker to go on the lid of the kitchen collector with the key points listed.

Cost

The cost for the brown bin, kitchen collector and DVD video purchased from Nova Envirocom was \$22.66 plus tax per household. The compostable bags distributed with the bins were supplied free of charge as samples by various companies. The other

instructional material was produced at a cost of a few dollars per household. The total cost was about \$25 per household kit (see **Annex F** for the budget).

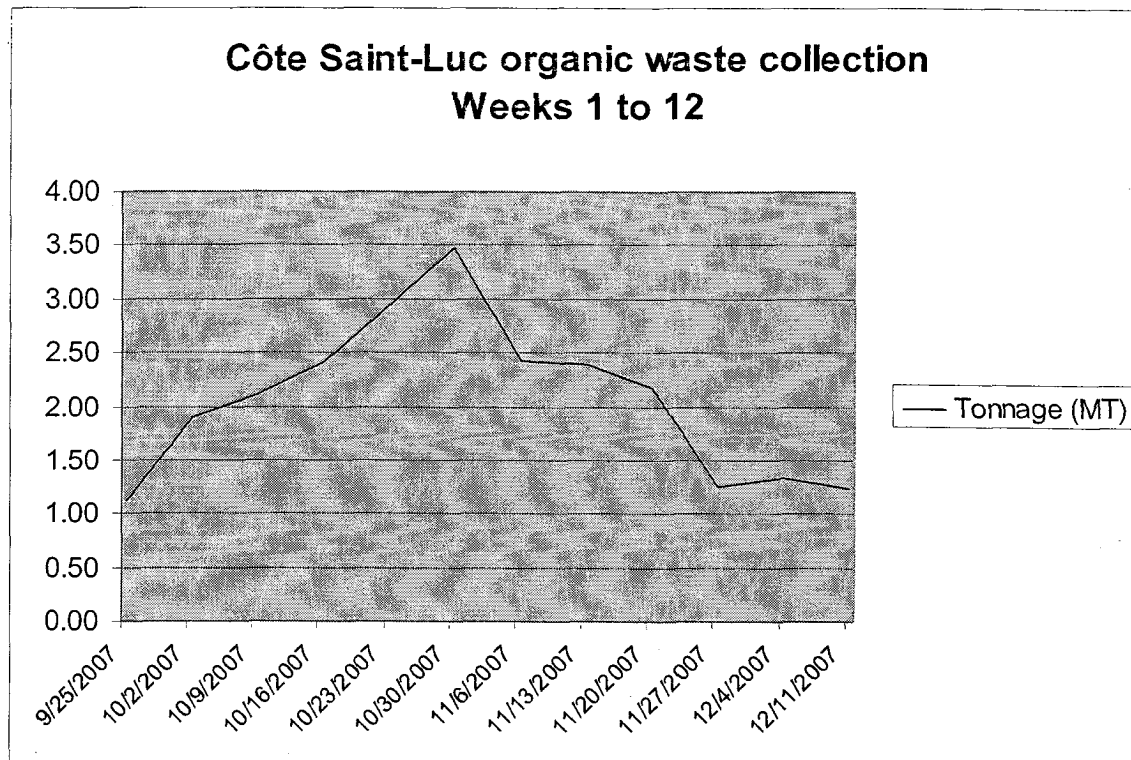
The cost of treatment is \$59 per tonne, which is slightly more than the cost of dumping in landfill, which is \$55 (\$45 plus the \$10 in royalties). There was no clear increase in labour or transport costs as the residual waste of Côte Saint-Luc was already being brought to the south shore of Montreal.

The total estimated cost of the Côte Saint-Luc organic waste collection pilot project for one year with 500 homes is less than \$20,000.

IV. Results

The Côte Saint-Luc organic waste collection pilot project achieved a participation rate of **85 percent** in the four weeks following the launch to 500 homes.

The following charts shows the first 12 weeks of organic waste collection. The spike in tonnage is the result of residents adding leaves to their brown bins.



To determine how much waste residents in the pilot project were diverting away from land-fill, we used the following methodology:

1. The total estimated residual waste produced by 490 homes each week is 8.68 tonnes
2. The estimated percentage of total residual waste that is organic waste is 40 percent
3. Therefore, the estimated organic waste produced by 490 homes each week is 3.47 tonnes

4. The average amount of organic waste collected in 490 brown bins (over 16 weeks) each week is 1.89 tonnes

To determine the diversion rate, we used the following calculation based on the data above:

$$\frac{\text{(Organic waste collected in brown bins (1.89 tonnes) / Estimate organic waste (3.47 tonnes))} \times 100}{1} = 54.53 \text{ percent}$$

Therefore, based on the pilot project results so far, we estimate that residents are diverting **54.53 percent** of their organic waste away from landfills.

Media coverage

The organic waste collection pilot has been featured in *La Presse*, *The Gazette*, *TQS*, CBC News, CTV News and in local papers and radio. Representatives from the City of Côte Saint-Luc have been meeting with councillors and government officials from Montreal, and several reconstituted municipalities on the island of Montreal as well as many representatives of non-governmental organizations who are eager to copy our example.

Feedback from residents

In early 2008, we will be polling participants to get an exact satisfaction rate with the program, but so far the anecdotal feedback has been extremely positive. We have received many phone requests from residents outside the pilot project area who are looking forward to participating in the program. The plan is to implement brown bin organic waste collection in all single-family homes and duplexes in the Côte Saint-Luc in the fall of 2008.

V. Conclusion

The experience of the City of Côte Saint-Luc so far is that organic waste collection is relatively easy to start, less costly than many believe thanks to provincial funding, and popular with residents.

The cost of the brown bin kit including all the instructional materials was relatively low and should be covered by the funds from the royalties for the elimination of waste (*redevances pour l'élimination de matières résiduelles*) allocated by the Quebec government¹.

By introducing curbside organic waste collection, the City of Côte Saint-Luc hopes to become one of the first municipalities in Quebec to reach the goal of diverting 60 percent of its waste. Composting organic waste produces 25 times less harmful greenhouse gases than dumping it in landfill and allows for the waste to be turned into useful compost within a year.

As a suburban community of 31,395, the Côte Saint-Luc organic waste collection program can become a model for other cities on and off the island, large and small. We are ready and able to help other cities implement their program and hope we can be of assistance to the Quebec government as it prepares the *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2009-2019*.

¹ Unfortunately, the funds from the Quebec government are being held by the island-wide Montreal agglomeration council—which is controlled by the City of Montreal—and Montreal has yet to distribute the more than **\$18 million** in available funds to the other 15 municipalities on the island. Assuming Montreal releases the funds, other innovative municipalities on the island can launch similar programs at relatively little cost to local taxpayers.

VI. Recommendations

1. Cities need to be supplied with a detailed template to facilitate implementation of an organic waste collection program.
2. Money from Quebec government programs needs to be earmarked specifically for environmental initiatives and the government must ensure it is spent for these purposes.
3. More education is needed for residents through a public information campaign on television, the Internet, and in newspapers.
4. Compostable certification is needed for paper food packaging (i.e., fast-food or take-out packaging).
5. The Quebec government needs to ensure that recyclable and compostable products are clearly marked and labeled.
6. The Quebec government should work with industry and business associations throughout the province to agree upon a timetable for all businesses within the province to transition from plastic bags to compostable or paper bags.
7. Grocery stores, food wholesalers and government facilities with industrial-size kitchens (i.e., hospitals and schools) should be obliged to send their organic waste for composting.

Annexes

Annex A: Job description for the Waste, Environment and Safety Technician position

Annex B: Instructional materials

- Photo of instructional material
- Introductory letter
- Plasticized information card
- Frequently asked questions pamphlet
- Sticker for kitchen collector
- DVD script
- Leaf collection flyer
- Brown Bin Zone newsletter
- Brown Bin Zone sign
- Compostable bags sold here sign

Annex C: Information on compostable bags

- Locations selling materials for the organic waste collection program
- Companies making compostable bags (partial list)
- Certifications of compostable bags

Annex D: Map of the pilot project area

Annex E: Sample of press clippings

Annex F: Budget projection

Annexe A



**TECHNICIEN EN MATIÈRES RÉSIDUELLES,
ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ
VILLE DE CÔTE SAINT-LUC
TRAVAUX PUBLICS**

(Contrat d'un an)

La Ville de Côte Saint-Luc est présentement à la recherche d'un candidat dynamique pour se joindre à l'équipe administrative comme **Technicien en matières résiduelles, environnement et sécurité**.

LE POSTE

Comme **Technicien en matières résiduelles, environnement et sécurité**, vous serez un gestionnaire pour la Ville de Côte Saint-Luc. Vous ferez rapport au Gestionnaire des opérations du Service des travaux publics, au Directeur des travaux publics et aménagement urbain et au conseiller responsable du portefeuille des travaux publics.

Sous l'autorité du Gestionnaire des opérations du Service des travaux publics de la Ville de Côte Saint-Luc, la personne titulaire fera la planification, coordination, contrôle ainsi que l'évaluation d'offre de services liés aux programmes de gestion de matières résiduelles à travers la Ville.

FONCTIONS PRINCIPALES

- Aide les gestionnaires dans les programmes de déchets, recyclage et matières résiduelles;
- Lance le projet de recyclage pour les bâtiments de plusieurs logements;
- Étudie tous les aspects de compostage et fait des propositions pour un projet pilote;
- Participe au Comité de santé et sécurité et fait le suivi des plans d'action;

- Fait l'évaluation et s'assure que les règlements de la CSST sont respectés par la Ville;
- Aide à la Gestion dans les rapports techniques de diverses matières.

EXIGENCES

- Le candidat idéal détiendra un diplôme universitaire et/ou collégial (CEGEP) en science environnementale, ou similaire et les exigences professionnelles pertinentes, l'expérience, les connaissances et habiletés nécessaires à l'exercice de la fonction.
- Le candidat avec au moins 2 ans d'expérience pertinente dans le secteur sera préféré.
- Le candidat doit parler l'anglais et français et d'excellentes qualifications d'écriture en anglais sont requises. Connaissance d'autres langues parlées à Côte Saint-Luc est un atout. Vous pouvez être appelé à passer un examen de compétence en langage et écriture.

ÉCHELLE SALARIALE

Le poste cadre est considéré un niveau 4 avec une échelle salariale de \$35,000 à \$60,000 tel que décrit dans le Manuel des politiques de gestion et des procédures de la Ville de Côte Saint-Luc.

APPLICATION

Vous pouvez envoyer votre curriculum vitae et lettre couverture à :

VILLE DE CÔTE SAINT-LUC
SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES
5801, BOUL. CAVENDISH
CÔTE SAINT-LUC, QUÉBEC H4W 3C3

TÉLÉCOPIEUR: (514) 485-8926

COURRIEL: HR-RH@COTE-SAINT-LUC.QC.CA

Nous sommes un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à emploi. Nous remercions les candidats de leurs intérêts, toutefois, seuls les candidats choisis pour l'entrevue seront contactés.



**WASTE, ENVIRONMENT AND SAFETY TECHNICIAN
THE CITY OF CÔTE SAINT-LUC
PUBLIC WORKS DEPARTMENT**

(One-year Contract position)

The City of Côte Saint-Luc is currently searching for a dynamic candidate to join its management team in the newly created role of **Waste, Environment and Safety Technician**, for the City's Public Works Department.

THE POSITION

As **Waste, Environment and Safety Technician**, you will be hired in a Management-level position for the City of Côte Saint-Luc. You will report to the Manager of Operations of the Public Works Department, the Director of Public Works & Urban Planning, and the City Councillor responsible for the Public Works portfolio.

More specifically, under the direct authority of the Manager of Operations of the Public Works Department, you will plan, coordinate, control and evaluate all services associated with waste management programs throughout the city.

KEY RESPONSIBILITIES

- Support management staff in the garbage, recycling and waste management programs;
- Spearhead new environmental initiatives in the City;
- Coordinate the implementation of recycling in multi-family dwellings;
- Explore and make a proposal for a pilot project for composting in the City;

- Participate in the Safety and Security Committee and follow up on action plans;
- Evaluate and ensure that CSST regulations are being followed in the City;
- Support staff in technical reports on various topics.

QUALIFICATIONS

- The ideal candidate will possess a CEGEP and / or University degree in Environmental Sciences, or similar and have the pertinent professional experience, knowledge and necessary skills to meet the City's expectations and requirements.
- The candidate should have at least 2 years of pertinent experience in a similar role.
- The candidate is required to speak English and French and must possess excellent English writing skills. Knowledge of other languages used in Côte Saint-Luc is an asset. You may be required to submit to a competency evaluation in language and writing skills.

SALARY SCALE

This position is considered Level 4 Management with a salary band of \$35,000 to \$60,000, as outlined in the City of Côte Saint-Luc Management Policies and Procedures Manual.

APPLICATION

Please forward a copy of your resume accompanied by a covering letter to:

THE CITY OF CÔTE SAINT-LUC
HUMAN RESOURCES DEPARTMENT
5801 CAVENDISH BLVD.
CÔTE SAINT-LUC, QUEBEC H4W 3C3

FAX: (514) 485-8926

E-MAIL: HR-RH@COTE-SAINT-LUC.QC.CA

The City of Côte Saint-Luc is an equal opportunity employer. We thank all applicants for their interests, however, only those candidates selected for an interview will be contacted.

Annexe B

Août 2007

Cher résident de Côte Saint-Luc,

Félicitations ! Vous avez été sélectionné, comme 500 autres résidences situées dans un secteur des districts 4 et 5, afin de participer à un nouveau projet pilote sur la gestion des matières résiduelles. Au cours des prochaines semaines, vous recevrez une trousse de bac brun avec votre nouveau matériel pour recueillir les déchets organiques qui serviront à produire un excellent compost.

La Ville de Côte Saint-Luc demeure un chef de file dans plusieurs domaines. Nous avons été l'une des premières villes au Québec à travailler à l'amélioration de l'environnement et de la sécurité des résidents en interdisant les pesticides et l'usage du tabac, en passant un règlement obligeant les cyclistes à porter un casque et en mettant sur pied un service de premiers répondants en cas d'urgence (SMU) et un programme bénévole de Citoyens en patrouille (vCOP).

Côte Saint-Luc est maintenant l'une des premières villes au Québec à implanter un programme de collecte à 3 voies. Avec ce nouveau programme de collecte, le mardi sera le jour de collecte du bac brun pour matières organiques et du bac bleu pour le recyclage, et le vendredi sera réservé à la collecte régulière des ordures ménagères.

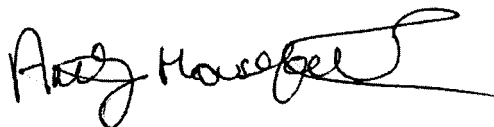
Avec la collecte à 3 voies et le programme de recyclage dans les tours d'habitation, nous espérons doubler la quantité de matières résiduelles que nous détournons de l'enfouissement. Ces programmes ont été implantés avec succès dans les villes de la grande région de Toronto ainsi qu'à Halifax, où ils ont produit une augmentation des taux de diversion.

Au cours de la semaine du 17 septembre, vous recevrez votre trousse de bac brun, qui comprendra le bac brun, un contenant collecteur pour la cuisine, des échantillons de sacs compostables, ainsi que des renseignements importants sur le programme. Si vous prévoyez être à l'extérieur durant cette semaine-là, veuillez faire les arrangements nécessaires pour qu'un voisin s'occupe de prendre votre trousse.

À compter du mardi 25 septembre, et tous les mardis par la suite, veuillez placer votre bac brun à la rue avec votre bac bleu. Les déchets organiques seront ensuite transformés en compost dans une installation spéciale et le compost pourra servir à des projets de jardinage ou d'aménagement paysager. Le compostage produit environ 25 fois moins de gaz à effet de serre que l'envoi des déchets vers un site d'enfouissement. Vous pourrez donc être fiers de contribuer à faire de Côte Saint-Luc un milieu de vie encore meilleur tout en améliorant l'environnement pour les générations futures.

Pour plus d'information ou pour nous faire part de vos commentaires, visitez **ecoCSL.org** ou appelez au 514-485-6868.

Cordialement,



Maire Anthony Housefather

District 1 Conseiller Sam Goldbloom
District 2 Conseiller Mike Cohen
District 3 Conseillère Dida Berku
District 4 Conseiller Steven Erdelyi

District 5 Conseiller Allan J. Levine
District 6 Conseiller Glenn J. Nashen
District 7 Conseiller Mitchell Brownstein
District 8 Conseillère Ruth Kovac

August 2007

Dear Côte Saint-Luc resident,

Congratulations! You have been chosen along with 500 other homes in part of districts four and five to participate in a new pilot project for waste management. In the next few weeks you will be receiving a brown bin kit with your new tools for collecting organic waste, which will be converted into valuable compost.

The City of Côte Saint-Luc continues to lead in a variety of fields. We were one of the first cities in Quebec to help improve the environment and safety of our residents by banning pesticides and smoking, passing a by-law requiring helmets for cyclists and implementing an emergency first responder service (EMS) and a Volunteer Citizen on Patrol program (vCOP).

Côte Saint-Luc is now one of the first cities in Quebec to introduce a 3-stream waste collection program. This 3-stream collection means both your brown bin organic waste and blue box recycling will be collected on Tuesday. Regular garbage will be collected on Friday.

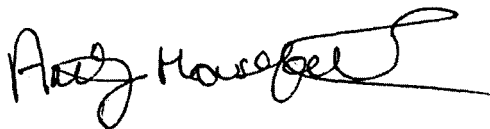
We hope that by implementing a 3-stream waste collection and expanding recycling to high-rise buildings we will double the amount of garbage diverted from landfill. These programs have been implemented successfully in cities of the Greater Toronto Area and Halifax and have produced large increases in their diversion rates.

During the week of September 17, you will receive your brown bin kit, which will include the brown bin, a kitchen collector, sample compostable bags and important information on the program. If you will be out of town that week, please make arrangements with a neighbour to collect your kit for you.

Beginning Tuesday, September 25, and every Tuesday that follows, please place your brown bin on the curb along with your blue box. The organic waste will be composted at a special facility and will then be used for gardening and landscaping projects. The process of composting also produces roughly 25 times less harmful greenhouse gases than sending the waste to landfill. You can therefore be proud that you are helping to make Côte Saint-Luc an even better place to live while improving the environment for future generations.

For further information or comments, please visit ecoCSL.org or call 514-485-6868.

Sincerely,

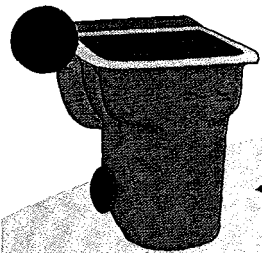


Mayor Anthony Housefather

District 1 Councillor Sam Goldbloom
District 2 Councillor Mike Cohen
District 3 Councillor Dida Berku
District 4 Councillor Steven Erdelyi

District 5 Councillor Allan J. Levine
District 6 Councillor Glenn J. Nashen
District 7 Councillor Mitchell Brownstein
District 8 Councillor Ruth Kovac

Que peut-on mettre dans le bac brun ?



✓ Ouf



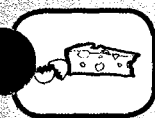
Déchets de légumes et de légumes



Pain, pain et céréales



Déchets de jardin et de jardin



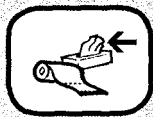
Produits laitiers, coquilles d'œufs



Mousses de café, fines de café, saucisses de thé



Pain, biscuits, bonbons



Serviettes et mouchoirs en papier, souilles



Emballage d'aliments en papier ou carton (pizza, aliments solides, farine)



Plantes d'intérieur, terre comprise



Gazon, mauvaises herbes, résidus de jardinage



Déchets ou urine d'animaux



Non

Matières recyclables (papier et carton propre, et contenants de verre, métal, plastique)



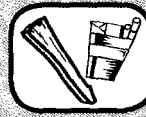
Emballages de plastique et styromousse



Couches et produits hygiéniques



Bois, cendres et mégots de cigarette



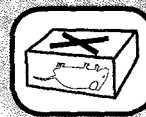
Cire et gomme à mâcher



Sacs d'aspirateur et leur contenu



Animaux morts



Peinture, huile moteur et autres résidus domestiques dangereux



Questions ?

Appelez **514-485-6868**
ou visitez **ecoCSL.org**

Le bac brun simplifié...

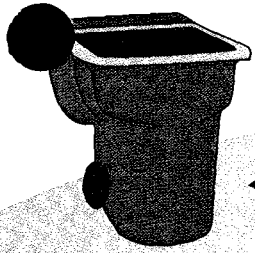
- 1 Placez ou installez votre bac de cuisine dans la cuisine ou dans un endroit pratique.
- 2 Doublez l'intérieur de votre bac de cuisine ou votre bac brun d'un sac de papier ou d'un sac compostable, ou emballez les matières organiques dans du papier journal. (Les sacs de plastique ne sont pas acceptés pour la collecte.)
- 3 Videz le bac de cuisine dans le bac brun allant à l'extérieur.
- 4 Placer votre bac brun en bordure de la rue pour 7h le mardi matin.
- 5 Lavez les deux bacs à l'eau et au savon. Ne lavez pas votre bac de cuisine au lave-vaisselle.
- 6 Placez tout excédant de matière organique dans un 2^e bac brun ou dans des sacs de papier brun ou compostables. Nous recommandons de mettre dans ces sacs les résidus de jardin et résidus non alimentaires (papier souillé, déchets d'animaux).

Ville de Côte Saint-Luc City of

Côte Saint-Luc

eco
ACTION

What goes in the brown bin?



✓ Yes



Fruit and vegetable scraps



Pasta, bread and cereal



Meat and fish products



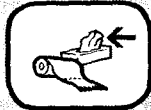
Dairy products and eggshells



Coffee grounds, coffee filters and tea bags



Cake, cookies and candy



Soiled paper, towels and tissues



Soiled paper and cardboard food packaging, pizza boxes, popcorn bags, flour bags



Household plants including soil



Grass clippings, weeds and other yard waste



Pet waste and kitty litter



No

All recyclable materials including clean paper & cardboard and glass, metal and plastic containers



Plastic wrap and Styrofoam trays



Diapers and sanitary products



Wood, ashes and cigarette butts



Wax and chewing gum



Vacuum bags and their contents



Dead animals



Paint, motor oil and other household hazardous waste



Questions?

Call 514-485-6868 or visit ecoCSL.org

The brown bin made easy...

- 1 Store or mount your kitchen collector in your kitchen or a convenient location.
- 2 Line your kitchen collector or your outdoor brown bin with a paper or compostable bag or wrap all organic materials in used newspaper. (No plastic bags are accepted in the collection.)
- 3 Empty the contents of your kitchen collector into your brown bin.
- 4 Place your brown bin at the curb by 7am on Tuesday morning.
- 5 Wash both bins with soap and water. Do not put your kitchen collector in the dishwasher.
- 6 Place your overflow organic material in a second brown bin or in brown paper bags or compostable bags. We recommend that you put yard waste and non-food waste (tissues, soiled paper, animal waste) in these overflow bags.

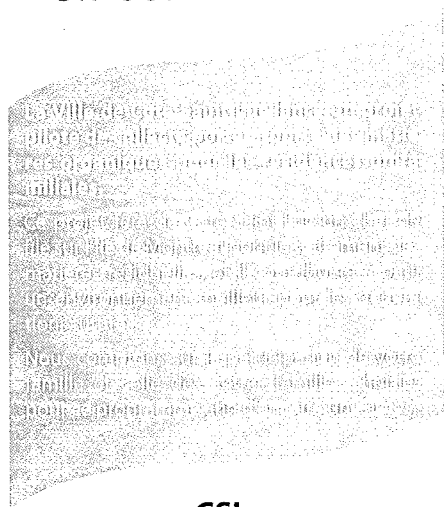
Ville de Côte Saint-Luc City of

Côte Saint-Luc

eco
ACTION

Compostage de vos matières organiques

UN GUIDE PRATIQUE



ecoCSL.org



Ville de Côte Saint-Luc
City of

Questions et réponses

En quoi consiste le nouveau programme de Côte Saint-Luc ?

La ville met en place la collecte à trois voies pour un groupe de résidences choisies des districts 4 et 5. Nous demandons aux résidents de séparer les matières en trois catégories pour la collecte sélective : 1. Matières organiques (bac brun), collecte du mardi. 2. Récupération (boîte bleue), collecte du mardi. 3. Ordures, collecte du vendredi.

Pourquoi la ville implante-t-elle ce programme ?

La collecte à trois voies permettra à Côte Saint-Luc de réduire considérablement la quantité de déchets à enfouir et nous aidera à atteindre notre objectif de 60 % de réacheminement des déchets. De plus, le compostage transforme les résidus organiques en un engrais de qualité qui est très utile pour le jardinage et l'aménagement paysager.

Comment puis-je participer ?

Chaque famille participante recevra un petit bac de collecte pour la cuisine, un bac roulant brun pour la collecte, et des échantillons de sacs compostables. Vous devez placer votre bac brun en bordure de la rue pour la collecte, au plus tard à 7h le mardi matin. Veuillez consulter ce guide pour la liste des matières acceptées.

Et si j'ai plus de matières que ne peut en contenir le bac brun ? Que puis-je faire de l'excédent ?

Vous pouvez acheter un autre bac brun. Vous pouvez aussi mettre les résidus de table dans des sacs compostables à côté du bac brun.

Puis-je mettre mes résidus de jardinage dans le bac brun ?

Oui, vous pouvez mettre des déchets de jardin, comme du gazon et des mauvaises herbes, dans votre bac brun ou dans des sacs de papier brun ou des sacs compostables posés à côté du bac.

Est-ce que je dois utiliser un sac pour doubler l'intérieur du bac brun ?

Oui, pour des raisons de santé et de sécurité, vous devez envelopper les matières organiques dans du papier journal, des sacs de papier ou des sacs compostables, à l'intérieur du bac brun. Pour plus de détails, voir la section « Comment préparer mon bac brun pour la collecte » dans ce guide.

Pourquoi les ordures seront-elles ramassées uniquement le vendredi ?

Il est possible de récupérer jusqu'à 85 % de vos résidus domestiques pour en faire des produits utiles. Une fois que vous aurez séparé les matières organiques et re-

cyclables de vos vrais déchets, vous n'aurez pas besoin de plus d'une collecte d'ordures par semaine.

Où puis-je acheter du matériel supplémentaire pour la collecte ?

Les bacs bruns, bacs de cuisine et boîtes bleues sont en vente au Service des Travaux publics de Côte Saint-Luc (7001, chemin Mackle, lun-ven, 8h-16h). Des sacs compostables sont aussi disponibles chez les détaillants locaux et à l'hôtel de ville (5801, boul. Cavendish).

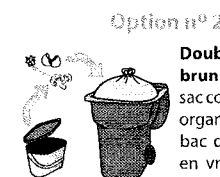
Comment dois-je préparer mon bac brun pour la collecte ?

Vous avez 2 options !



Option n°1

Doubler l'intérieur de votre bac de cuisine de papier journal, d'un sac de papier ou d'un sac compostable et remplissez de matières organiques. Emballez les matières de papier journal en papillote, ou refermez solidement le sac, et transférez-le dans votre bac brun. Placez le bac brun en bordure de la rue le jour de collecte.



Option n°2

Doubler l'intérieur de votre bac brun d'un grand sac de papier ou d'un sac compostable. Déposez les matières organiques directement dans votre bac de cuisine. Transférez le contenu en vrac dans votre bac brun doublé. Refermez solidement le sac du bac brun. Placez le bac brun en bordure de la rue le jour de collecte.

Sacs-doublage compostables

Les résidents ne doivent utiliser que des sacs 100 % compostables, faits de matériaux naturels comme l'amidon de maïs. Ces sacs n'ont pas à être retirés avant le compostage. Les sacs-doublage en plastique (y compris le plastique oxobiodégradable) ne sont PAS acceptés à Côte Saint-Luc pour le compostage de matières organiques. Veuillez utiliser les sacs portant ces symboles :



Matières acceptées ✓

De la cuisine...

Tout aliment frais, surgelé, séché, cuit et préparé, et restes de table, notamment :

- Fruits et légumes (entiers, pelures, noyaux, épis de maïs, etc.)
- Pâtes, pains et céréales
- Viande et poisson (y compris os, peau, gras et viscères)
- Produits laitiers (lait, fromage, beurre, etc.)
- Coquilles d'œufs
- Mouture de café, filtres, sachets de thé
- Bonbons et confiserie

Du terrain...

- Gazon, mauvaises herbes et autres résidus de jardin
- Feuilles mortes
- Fleurs et plantes d'intérieur, terre comprise
- Écorce, copeaux et bran de scie
- Petites branches (moins de 30 cm ou 12 po de longueur)

Autres

- Serviettes et mouchoirs en papier souillés
- Emballage d'aliments en papier ou carton (boîtes de pizza, sacs de farine et sacs de maïs soufflé au micro-ondes)
- Déchets et litière d'animaux

Matières refusées ✗

Toutes les matières recyclables, notamment :

- Papier et carton propre
- Contenants de verre, de plastique et de métal

! Ces articles doivent être récupérés dans le programme des boîtes bleues de la ville.

Autres

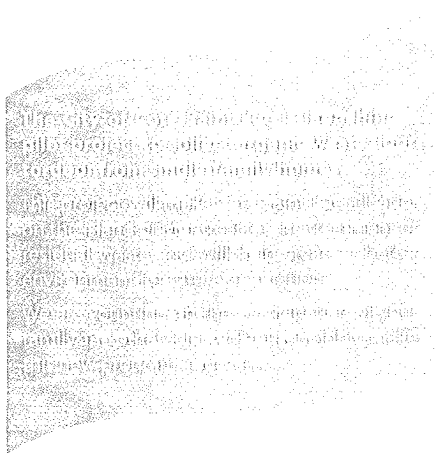
- Emballages de plastique, plateaux de styromousse
- Couches et produits hygiéniques
- Cendres, mégots de cigarette
- Retaillures de bois, cure-dents
- Cire, papier ciré, gomme à mâcher
- Charpie provenant de la sècheuse et feuilles d'assouplissant
- Tampons d'ouate, tampons à démaquiller
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Cheveux, poils et plumes d'animaux
- Carcasses d'animaux
- Peinture, huile moteur et autres résidus domestiques dangereux (RDD)

! Les RDD doivent être apportés à la collecte annuelle aux Travaux publics, ou dans un Éco-centre de Montréal.

Pour plus d'information sur les programmes de compostage, de recyclage et de collecte régulière des ordures, veuillez consulter ecoCSL.org ou appeler au 514-485-6868.

Composting your organic materials

AN INSTRUCTIONAL GUIDE



ecoCSL.org



Ville de Côte Saint-Luc
City of

Frequently Asked Questions

Q What is Côte Saint-Luc's new program?

A The city is starting a three-stream collection program in selected homes in Districts 4 and 5. Residents are required to separate their materials into three categories for curbside collection: 1. Organics (brown bin), collected on Tuesdays. 2. Recycling (blue box), collected on Tuesdays. 3. Garbage, collected on Fridays.

Q Why is the city starting this program?

A The three-stream program will allow Côte Saint-Luc to significantly reduce the amount of garbage buried in landfill and will help us meet our goal of 60 per cent waste diversion. The process of composting also transforms organic residues into a rich fertilizer which can then be used for gardening and landscaping projects.

Q How do I participate?

A Each participating family will receive a small bin for the kitchen (kitchen collector), a wheeled brown bin for pickup and a sample of compostable bags. Your brown bin must be placed at the curb by 7am on Tuesday morning. Please consult this guide for a list of accepted materials.

Q What if I have too much material for the brown bin? What can I do with the overflow?

A You can purchase additional brown bins. Extra food waste can also be placed in compostable bags beside the brown bin.

Q Can I put my yard waste in the brown bin?

A Yes, you can place yard waste such as grass clippings and weeds in your brown bin or in brown paper bags or compostable bags beside the bin.

Q Do I have to use a bag to line the brown bin container?

A Yes, for health and safety reasons, you must enclose your organic material in newspaper, paper bags or compostable bags within the brown bin. Please refer to the article "How do I set out my brown bin for collection" in this guide for detailed information.

Q Why will garbage only be collected on Friday?

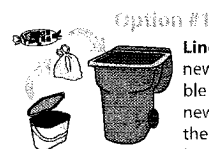
A Up to 85 per cent of your household's waste can be recovered and transformed into useful products. Once you sort your organics and recycling from your true garbage, you will not need more than one garbage collection day per week.

Q Where can I purchase extra materials for the collection?

A Extra brown bins, kitchen collectors and blue boxes can be purchased at the Côte Saint-Luc Public Works Department (7001 Mackle Road; open Mon-Fri, 8am-4pm). Compostable bags will be available at local retailers and at City Hall (5801 Cavendish Boulevard).

How do I set out my brown bin for collection?

You have two options!



Option #1

Line your kitchen collector with used newspaper, a paper bag or a compostable bag and fill with organics. Wrap the newspaper into a secure bundle, or tie the bag closed, and transfer to your brown bin. Place your brown bin at the curb on collection day.



Option #2

Line your brown bin with a larger paper bag or compostable bag. Fill your kitchen collector directly with organics. Transfer the loose organic material into your lined brown bin. Tie your brown bin bag closed. Place your brown bin at the curb on collection day.

Compostable Liner Bags

Residents should only use 100 percent compostable bags made from natural materials such as cornstarch. These bags do not need to be removed before processing and therefore become part of the finished compost. Plastic liner bags (including oxo-biodegradable plastic) are NOT accepted for organic waste composting in Côte Saint-Luc. Please use bags with one of the following symbols:



Accepted materials



From your kitchen...

All fresh, frozen, dried, cooked and prepared foods and table scraps, including:

- Fruits and vegetables (whole, skins, hearts, corn cobs, etc.)
- Pasta, breads and grains
- Meat and fish (including bones, skin, fat and entrails)
- Milk products (milk, cheese, butter, etc.)
- Egg shells
- Coffee grounds, coffee filters and tea bags
- Candy and confectionary products

From your yard...

- Grass clippings, weeds and other gardening waste
- Dead and fallen leaves
- Flowers and potted plants (including discarded earth)
- Bark, wood chips and sawdust
- Small branches (less than 30 cm or 12 inches long)

Other

- Soiled paper towels and facial tissues
- Soiled paper and cardboard food packaging (pizza boxes, microwave popcorn bags, flour bags, etc.)
- Pet litter and waste

Materials not accepted



All recyclable materials, including:

- Clean paper and cardboard
- Glass, plastic and metal containers
- ! These materials must be recycled through the city's blue box program

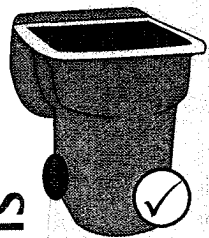
Other

- Plastic wrap, Styrofoam food trays
- Diapers, sanitary products
- Ashes, cigarette butts
- Wood scraps, toothpicks
- Wax, waxed paper, chewing gum
- Dryer lint, dryer sheets
- Cotton balls, makeup removal pads
- Vacuum bags and their contents
- Hair, pet fur and feathers
- Animal carcasses
- Paint, motor oil and other household hazardous waste (HHW)

! HHW should be brought to the annual collection day at Public Works or to a Montreal Eco-Centre.

For more information about the composting, recycling and regular garbage collection programs, please consult **ecoCSL.org** or call **514-485-6868**.

Que peut-on mettre dans le bac brun ?



Yes ✓ Oui

Déchets de fruits et de légumes

Pâtes, pain et céréales

Déchets de viande et de poisson

Produits laitiers, coquilles d'œufs

Mouture de café, filtres à café, sachets de thé

Gâteau, biscuits, bonbons

Serviettes et mouchoirs en papier souillés

Emballage d'aliments en papier ou carton (pizza, mais soufflé, farine)

Plantes d'intérieur, terre comprise

Gazon, mauvaises herbes, résidus de jardinage

Déchets et litière d'animaux

Cheveux, poils et plumes d'animaux

No ✗ Non

Matières recyclables

Emballages de plastique et styromousse

Couches et produits hygiéniques

Bois, cendres et mégots de cigarette

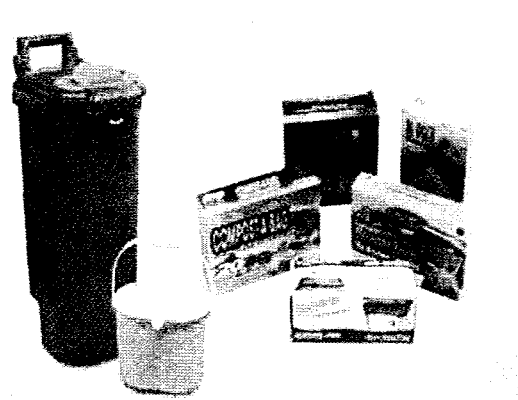
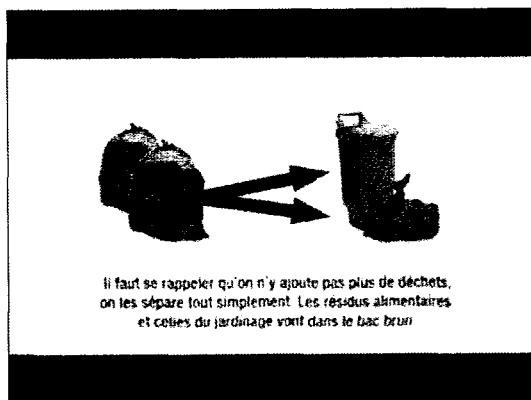
Cire et gomme à mâcher

Sacs d'aspirateur et leur contenu

Animaux morts

Peinture, huile moteur et autres résidus domestiques dangereux

DVD



Scènes du DVD instructif de 8 minutes.
Scenes from the 8 minute DVD instructional video

* * *

Texte du DVD pour le programme de collecte de matières organiques Ville de Côte Saint-Luc 2007

La Ville de Côte Saint-Luc détient la position leader en matière de santé et de sécurité communautaire. Notre ville fut une des premières au pays à introduire les Services médicaux d'urgence (SMU) et le programme de bénévoles Citoyens en patrouille (COP). Nous sommes présentement en train d'améliorer nos résultats dans le domaine de la préservation de l'environnement en donnant priorité aux programmes de réacheminement des déchets organiques et à un nouveau programme de collecte sélective pour les immeubles d'appartements et les condominiums. Cependant, afin d'augmenter la durée de vie des sites d'enfouissement et d'atteindre l'objectif de *La politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, visant à détourner 60% des matières résiduelles des sites d'enfouissement, il faut en faire plus !

Anthony Housefather, maire de la Ville de Côte Saint-Luc:

« De la part du conseil municipal de la Ville de Côte Saint-Luc, il me fait grand plaisir de lancer le nouveau programme de collecte de matières organiques, qui en est un des premiers dans la province. Les résidents de CSL pourront maintenant réduire le volume de déchets acheminés aux sites d'enfouissement d'une manière économique et écologique. J'encourage tous les résidents à participer à ce nouveau programme qui transformera radicalement la gestion des matières résiduelles. »

Le nouveau programme de collecte de matières organiques à l'aide de bacs bruns est simple et efficace. Votre équipement de collecte comprend un bac brun pour usage extérieur, un bac de cuisine pour usage intérieur, des sacs compostables, une brochure de directives et une fiche d'information.

Placez votre nouveau bac brun à l'extérieur ou à l'intérieur de votre garage, là où vous placez vos ordures ménagères. Vous êtes priés d'indiquer votre adresse sur le bac brun. Placez votre bac de cuisine sur ou au-dessous de votre comptoir de cuisine, là où il vous convient le mieux. Vous pouvez placer également un conteneur de votre choix dans d'autres chambres de votre maison où s'accumulent des déchets organiques domestiques.

Revêtir l'un des deux bacs d'un sac biodégradable à 100 %. Veuillez revêtir soit votre bac de cuisine, soit votre bac brun. Vous pouvez réutiliser de vieux journaux ou des sacs de papier, y compris des sacs à provisions, des sacs d'aliments pour animaux ou des sacs à emporter de papier. Vous pouvez utiliser également les sacs compostables qui vous sont fournis. Il faut bien s'assurer de toujours utiliser des sacs compostables ayant une des marques de certification suivantes. Des boîtes de sacs compostables supplémentaires peuvent être achetées dans des magasins de détail et à l'hôtel de ville de Côte Saint-Luc.

Vous pouvez dorénavant déposer presque tous les résidus organiques dans le bac de cuisine au lieu de la poubelle. Ces matières incluent les pelures de fruits et légumes, les restes alimentaires, le papier mouillé ou souillé, les aliments pourris et même les excréments d'animaux.

Voici une liste de matières que vous pouvez y déposer :

- fruits et légumes
- pâtes, pains et céréales
- viande et poisson
- produits laitiers et coquilles d'œufs
- mouture de café, filtres et sachets de thé
- gâteau, biscuits et bonbons
- serviettes et mouchoirs en papier souillés
- emballages alimentaires en papier souillés ou huileux
- plantes d'intérieur, terre comprise
- excréments d'animaux, y compris la litière

Si des liquides s'écoulent de vos résidus organiques de cuisine, égouttez-les avant de les déposer dans le bac de cuisine.

Vous pouvez également inclure les résidus de jardinage suivants dans la collecte:

- tontes de gazon
- mauvaises herbes, plantes mortes
- feuilles d'arbres mortes
- écorce, copeaux de bois et sciure
- petites branches (moins de 30 cm ou 12 pouces de longueur)

Les matières mentionnées ci-dessus peuvent être déposées directement dans votre bac brun ou dans un sac de papier ou dans un sac compostable posé à côté du bac.

Les matières organiques suivantes ne sont pas admissibles:

- vêtements et étoffes
- couches et serviettes hygiéniques
- bois, cendres et mégots de cigarettes
- animaux morts
- cire et gomme à mâcher

Les exceptions mentionnées ci-dessus soit se décomposent mal, soit contiennent des matières chimiques ou sont composées, en partie, de matières inorganiques, comme le plastique. Si vous êtes dans le doute, vérifiez votre fiche d'information ou votre brochure de directives avant d'ajouter des matières à votre bac brun !

Faites le tri du reste de vos résidus inorganiques comme d'habitude.

Voici un rappel de ce que vous pouvez déposer dans votre bac bleu:

- Papier et produits papetiers propres
- Cartons, tubes et rouleaux de papier
- Boîtes de carton ondulé
- Boîtes de conserve, cannettes, papier et assiettes d'aluminium
- Bouteilles et pots de verre
- Bouteilles de plastique ayant contenu n'importe quel liquide, y compris les bouchons et couvercles
- Cartons de lait et de jus
- Emballages et sacs en plastique souple

Assurez-vous de séparer vos papiers et cartons de vos contenants de verre, métal et plastique. Il est très important de rincer tous les contenants et d'aplatir et attacher les boîtes de carton en formant des paquets ne dépassant pas les dimensions 2 pi x 2 pi x 1 pi.

Les matières non recyclables suivantes doivent être jetées avec les ordures:

- Pellicule extensible et sacs en plastique cirés ou souillés
- Styromousse et tous les plastiques numéros « 6 »

En séparant vos résidus dans les bacs bleus et les bacs bruns, vous allez constater qu'il vous reste très peu de déchets.

Lorsque votre bac de cuisine est plein, transférez le contenu dans votre bac brun. Mettez les journaux en liasse et fermez tous les sacs compostables ou de papier. Le jour de la collecte, apportez votre bac brun au bord du trottoir, avant 7 h. Vous êtes priés de ne pas sortir votre bac de cuisine au trottoir. Vous pouvez utiliser un bac brun supplémentaire ou des sacs compostables ou des sacs de papier brun pour l'excédent de vos résidus organiques.

Plus la matière organique est propre, plus la qualité du compost est meilleure. Il est alors très important de placer des matières appropriées dans votre bac brun et de ne pas mettre aucun type de sac en plastique à l'intérieur de votre bac brun ou dans votre bac de cuisine. Le plastique n'est pas compostable et les résidus alimentaires placés dans des sacs en plastique seront enfouis.

Après la collecte, vos matières organiques seront acheminées à une usine de compostage où elles seront décomposées par des micro-organismes qui les transformeront en compost riche, utilisé dans l'aménagement paysager, l'agriculture, le contrôle de l'érosion et dans les préparations de terre à jardin.

Questions et réponses:

Plusieurs communautés d'Ontario et autres régions du Canada utilisent un programme semblable de collecte de matières organiques domestiques couronné de succès. Voici ce qu'ils en disent :

Q: Berk! Ce programme est dégoûtant. Je ne veux pas que ces déchets traînent dans la maison pendant une semaine !

R: « Au début je croyais que cela allait puer. Mais, j'ai suivi les simples directives et je n'ai pas eu de problèmes. Il faut se rappeler qu'on n'y ajoute pas plus de déchets, on les sépare tout simplement. Les résidus alimentaires et celles du jardinage vont dans le bac brun et les déchets vont dans le sac à ordures. C'est très simple. Même les enfants sont capables de le faire.

Q: Est-ce que ces conteneurs sentiront mauvais?

R: « De temps en temps, nous essuyons rapidement l'intérieur du bac brun ou nous le rinçons avec le tuyau d'arrosage. Tous les déchets sont déposés dans des sacs biodégradables et sont ramassés à chaque semaine, alors c'est propre et il n'y pas d'odeurs désagréables. Franchement, je ne m'attendais pas à ce qu'il soit tellement propre et facile à faire. »

Q: Je fais déjà le compostage des résidus du jardinage. Devrai-je utiliser le bac brun également?

R: « Nous aimons beaucoup faire du jardinage avec notre propre compost, donc nous continuons à utiliser notre composteur. Par contre, nous déposons dans le bac brun des résidus qui ne peuvent pas aller dans le composteur du jardin, tels que la viande et les produits laitiers, alors nous profitons des deux contenants. »

Q: Est-ce que vous aimez le programme de collecte des matières organiques à l'aide des bacs bruns?

R: « Oui, c'est extraordinaire. Nous l'aimons beaucoup. Ça m'étonne comment on peut réduire le volume des déchets domestiques. Avant, on jetait trois ou quatre sacs à ordures par semaine mais, depuis le temps qu'on utilise notre bac brun en plus du bac bleu, on ne jette qu'un quart de sac à ordures par semaine. Je ne savais pas qu'une si grande quantité de nos matières résiduelles était organique. C'est étonnant. »

Nous devons être fiers de notre effort pour réduire le volume de déchets acheminés aux sites d'enfouissement. Chaque fois que vous faites le tri de vos matières résiduelles organiques, vous pouvez vous réjouir du fait que vous enrichissez l'environnement et notre communauté pour plusieurs générations à venir.

Pour avoir de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site web, ecoCSL.org ou contactez le Service des travaux publics au 514-485-6868.

* * *

Script for organic waste collection DVD
City of Côte Saint-Luc
2007

Main Menu:

French and English play options

Intro screen with CSL logo, images of brown bin and kitchen collector, and the title "Brown Bin Compost Collection Program"

Script:

The City of Côte Saint-Luc is a leader on health and safety issues. We were one of the first cities in Canada to introduce an emergency first responder service and a Volunteer Citizen on Patrol program. We are now improving our environmental performance by prioritizing waste diversion programs, including a new blue bin recycling program for apartments and condominiums. But in order to maximize the lifespan of our valuable landfills and achieve the provincial goal of diverting 60% of our waste, we must do more!

Anthony Housefather, Mayor of Côte Saint-Luc:

"On behalf of Côte Saint-Luc's City Council, I am pleased to launch the city's new compost collection program, which is one of the first in the Province of Quebec. Residents of CSL will now be able to significantly reduce the amount of waste sent to landfill in a cost-effective and environmentally responsible manner. I encourage all

residents to participate in this new program, which will revolutionize the way we handle waste."

The new brown bin compost collection program is effective and easy. Your brown bin kit contains an outdoor brown bin and indoor kitchen collector, a sample of compostable bags, and an instructional pamphlet and information card.

Place your new brown bin outside or in your garage, wherever you keep your regular garbage. You are encouraged to write your address on the brown bin. Place your kitchen collector on or underneath your kitchen counter, wherever is most convenient for you and your family. A container of your choice can also be placed in other rooms of your home that generate household organic waste.

Line one of your bins with a bag that is 100% biodegradable. Please line either your kitchen collector or your brown bin. You can reuse your old newspaper or paper bags, including paper shopping, pet food or take-out bags. You can also use the complimentary compostable bags provided. Be sure always to use compostable bags with one of the following certification logos. Additional boxes of compostable liner bags can be purchased at local retail stores, and at Côte Saint-Luc City Hall.

From now on, you can put almost all organic waste in the kitchen collector instead of the regular garbage. This includes fruit and vegetable peelings, plate scrapings, wet or soiled paper, spoiled food and leftovers, and even pet waste.

Here are the items that can go in:

- Fruit and vegetables
- Pasta, bread and grains
- Meat and fish
- Dairy and egg shells
- Coffee grounds, filters and tea bags
- Cookies, cake and candy
- Soiled paper towels and tissues
- Soiled or greasy paper food packaging
- Houseplants, including soil
- Pet waste, including kitty litter and cage bedding

If your kitchen organics are very watery, drain off the liquid before emptying them into the kitchen collector.

You can also include the following yard waste in the collection:

- Grass clippings
- Weeds and dead plants
- Fallen leaves
- Bark, wood chips and sawdust
- Small branches (less than 30 cm or 12 inches long)

These materials can be placed directly in your brown bin or in a separate paper or compostable bag.

There are a few organic exceptions that can't go in:

- Clothing and textiles
- Diapers and sanitary products
- Wood, ashes and cigarette butts
- Dead animals
- Wax and chewing gum

These exceptions either compost poorly, contain chemicals or are partially made of inorganic materials like plastic. If in doubt, be sure to check your information card or instructional literature before you add materials to your brown bin!

Sort your remaining inorganic waste as usual.

Here's a reminder of what goes in your blue box:

- Clean paper and paper products
- Cartons, tubes and rolls
- Corrugated cardboard boxes
- Metal cans, plates and foil
- Glass bottles and jars
- Plastic bottles from any kind of liquid, including caps and lids
- Milk and juice cartons
- Soft plastic bags and packaging
- Be sure to sort your paper and cardboard from your glass, metal and plastic containers. It is also important to rinse all containers, and to flatten and tie cardboard boxes into sheets no bigger than 2ft x 2ft x 1ft.

•

The following non-recyclable items go in the garbage:

- Plastic wrap and waxed or greasy plastic bags
- Styrofoam and all plastic items labeled no. "6"

As you can see, between your blue box and your brown bin, there is not a lot of garbage leftover.

Once your kitchen collector is full, transfer the contents into your brown bin container. Wrap newspaper into a secure bundle and close all paper or compostable bags. On collection day, take your brown bin to the curb by 7am. Please do not put your kitchen collector at the curb. You may use an additional brown bin or separate brown paper bags or compostable bags for your extra organic waste.

The cleaner the organic source, the better the finished compost. That's why it is so important that you put the correct items in your brown bin, and why you should not use plastic bags of any kind inside your brown bin or kitchen collector. Plastic is not compostable and food waste placed in plastic bags will be landfilled.

After collection, your organics will be brought to a special facility, where they will be digested by microscopic bacteria and turned into a rich compost, suitable for landscaping, agriculture, erosion control, and topsoil mixes.

Questions and Answers:

Many communities in Ontario and other parts of Canada have been successfully using a similar collection program for household organic waste. Let's hear what they had to say about it.

Q: Yuck! This program sounds disgusting. I don't want this stuff sitting around for a week!

A: "At first I thought it would stink. But I followed the simple instructions and I haven't had any problems. Remember, you're not adding to your waste, you're just separating it. Food and yard waste go in the brown bin, and garbage in the garbage bag. It's just that easy. Even the kids can do this."

Q: Won't these containers smell?

A: "Every now and then we give the inside of the brown bin a quick wipe or just rinse it out with the hose. Everything is in biodegradable liner bags and it's collected every week, so it's clean and there's no smell. Frankly, I'm really surprised how clean and easy it all is."

Q: I backyard compost already. Do I have to use the brown bin?

A: "We love gardening with our own compost, so we still use our composter. But the brown bin can take stuff that can't go in the backyard composter, like meat and dairy, so it's the best of both worlds."

Q: Do you like the brown bin program?

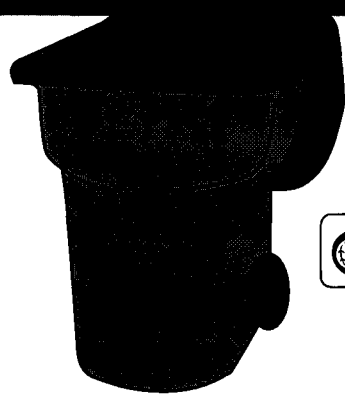
A: "Yeah it's amazing. We love it. I can't believe how much garbage it saves. We used to put out three or four bags of garbage per week. But since we started using our brown bin in addition to our blue box, we're only putting out about a quarter bag per week. I really had no idea how much of our waste was actually organic. It's pretty amazing."

Reducing the amount of waste going to landfill is something we can all be proud of. Every time you separate your organics, you can feel good knowing you are improving the environment and enriching our community for generations to come.

For more information, visit our website at ecoCSL.org or contact the Public Works Department at 514-485-6868.

Collecte des feuilles mortes et des déchets de jardinage 2007

projet pilote de
matières organiques



Nouveau cette année

Les résidents de Côte Saint-Luc, sur preuve de résidence, peuvent se procurer gratuitement 6 grands sacs en plastique compostable (par résidence) pour le ramassage des feuilles mortes. Sacs additionnels en vente.

Présentez-vous en semaine aux endroits suivants :

Hôtel de ville 5801, boul. Cavendish (de 8h30 à 16h30)

Travaux publics 7001 ch. Mackle (de 8h à 16h)

Pendant les mois d'octobre et de novembre, nous vous invitons à participer activement au programme de collecte des feuilles mortes et des déchets de jardinage. Nous comptons sur votre appui et votre collaboration.

Côte Saint-Luc a mis sur pied divers moyens afin d'encourager nos résidents à prendre part à la protection de l'environnement.



Collecte des feuilles mortes, de l'herbe coupée et des déchets de jardinage

La collecte de feuilles pour les maisons qui participent au projet pilote de matières organiques a lieu **chaque mardi**.

Le déversement au garage des Travaux publics

Les résidents et les entrepreneurs seront autorisés à déverser les déchets de jardinage au garage (cour) des Travaux publics de Côte Saint-Luc, situé au 7001, chemin Mackle **du lundi au vendredi, de 8h à 14h**.

Pour y avoir droit, nous vous prions :

1. **de vous inscrire à l'avance** au Bureau des travaux publics, 7001, chemin Mackle (entre 8h et 14h); **et**
2. **d'acheter vos coupons**, au prix de 15 \$ par coupon (pour une camionnette régulière ou une charge d'une demi-tonne).

Les branches doivent être rassemblées en faisceaux d'un maximum de 18 po de diamètre retenus par une ficelle biodégradable.

Côte Saint-Luc se réserve le droit de refuser les charges non réglementaires. Une seule camionnette par semaine est autorisée.

Interdiction

Il est **interdit** de déposer les déchets de jardinage, les feuilles mortes, l'herbe coupée et les branches d'arbres avec vos ordures ménagères les jours de ramassage réguliers.

En tout temps, il est interdit de se débarrasser des déchets de jardinage dans la rue ou sur une propriété publique, sous peine d'amende et de poursuites.

Pourquoi la collecte des feuilles mortes et des déchets de jardinage est importante

Séparer les déchets de jardinage des ordures ménagères permet une économie d'espace dans les sites d'enfouissement.

Nous désirons garder nos rues et nos canalisations propres et sûres. Les feuilles mortes dans les rues rendent la chaussée glissante et le déneigement moins efficace. Les coûts d'opération pour ce programme étant reliés au poids, nous vous suggérons de mettre les feuilles dans les sacs lorsqu'elles sont sèches. Cette initiative se traduira par une économie pour Côte Saint-Luc.

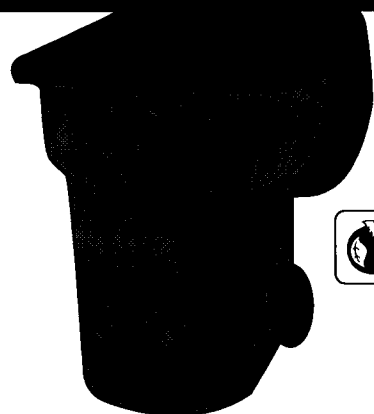
En respectant les règles de la collecte, nous contribuons à la propreté de l'environnement et réduisons les coûts pour tous les contribuables.

Merci de prendre à cœur la qualité de vie de Côte Saint-Luc !

Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 514-485-6868 ou consultez : ecoCSL.org.

Leaf & Gardening Waste Collection 2007

organic waste pilot project



During the months of **October and November**, you are invited to actively participate in the leaf and gardening waste collection program. We count on your full support and participation.

Côte Saint-Luc has put in place a number of incentives to encourage our residents to do their share for the environment.



Collection of leaves, grass & gardening waste

Leaf collection for homes in the organic waste pilot project is **every Tuesday**.

Disposal at the Public Works Yard

Residents or contractors will be entitled to dump yard waste at the Côte Saint-Luc Public Works garage (yard) located at 7001 Mackle Road **weekdays from 8am to 2pm**.

In order to be eligible, please:

1. **Register in advance** at the Public Works Office, 7001 Mackle Road (between 8am and 2pm); **and**
2. **Buy your coupons** at \$15 per coupon (for a regular pick-up truck or a one half-ton load).

Branches must be wrapped in bundles, no more than 18" in diameter, with biodegradable twine.

Côte Saint-Luc reserves the right to refuse loads if the persons do not comply with the regulations. No more than one pick-up truck per week.

Prohibition

It is **prohibited** to deposit yard waste, leaves, grass and branches in the regular garbage pick-up.

At all times, it is forbidden to dump yard waste in the street or on public property, subject to fine and legal prosecution.

Why leaf & yard waste collection is important

By collecting yard waste separately from garbage, we help save valuable landfill space.

We wish to keep the streets and drains clean and safe. Leaves on the streets are slippery and also impede proper snow clearing. Because dumping fees are based on weight, it is important that the leaves be dry when bagged. If the leaves are wet, the weight is drastically increased, resulting in higher costs for Côte Saint-Luc.

By respecting the rules of collection, we will help maintain a cleaner environment and reduce costs for all taxpayers.

Thank you for caring about the quality of life in Côte Saint-Luc!

For additional information, please call 514-485-6868 or visit: ecoCSL.org.

New this year

Each household in Côte Saint-Luc may obtain six free large compostable plastic bags for leaf collection. Extra bags available for purchase. Proof of residency required.

The bags are available weekdays at,

City Hall 5801 Cavendish Blvd. (8:30am to 4:30pm)

Public Works 7001 Mackle Rd. (8am to 4pm)

Zone du bac brun

Décembre 2007

Bienvenue au premier numéro du bulletin La Zone du bac brun.

Tous les quelques mois, vous recevrez un exemplaire gratuit qui vous renseignera sur le projet pilote de collecte des matières organiques. Votre participation constante est essentielle au succès du programme, c'est pourquoi nous tenons à vous transmettre l'information la plus récente.

Taux de participation de 85 pour cent

La Ville de Côte Saint-Luc est heureuse d'annoncer que nous avons atteint un taux de participation de 85 pour cent avec le projet pilote de collecte de matières organiques. Nous vous remercions de faire preuve d'ouverture d'esprit et de consentir à essayer une nouvelle méthode de gestion des déchets. Ce projet pilote servira d'exemple pour le reste de Côte Saint-Luc et pour d'autres villes sur l'île de Montréal qui surveillent de près nos progrès.

Dans les manchettes

Le programme de collecte de matières organiques a été cité dans La Presse, The Gazette, CBC News, CTV News, TQS, ainsi qu'à la radio locale. Grâce à votre participation active, notre projet pilote a suscité beaucoup de réactions positives à travers la province. Plusieurs des articles de journaux et des extraits d'émissions télévisées sont disponibles à www.CoteSaintLuc.org/en/PressClippings.



Le projet pilote de collecte des matières organiques a été cité dans La Presse, The Gazette, CBC News, CTV News, TQS, ainsi qu'à la radio locale.

Ça composte ferme à Côte-Saint-Luc

ERIC CLEMENT
Le projet pilote de collecte des matières organiques organisé depuis le 28 septembre 2006 par 500 familles de Côte-Saint-Luc est un succès. Les participants ont pu constater que les déchets organiques peuvent être transformés en compost. Le projet pilote a été cité dans La Presse, The Gazette, CBC News, CTV News, TQS, ainsi qu'à la radio locale. Grâce à votre participation active, notre projet pilote a suscité beaucoup de réactions positives à travers la province. Plusieurs des articles de journaux et des extraits d'émissions télévisées sont disponibles à www.CoteSaintLuc.org/en/PressClippings.



Allan J. Levine, conseiller du district 5 et Oriana Familiar, coordinatrice du projet pilote

Conseils pour la collecte de matières organiques

- Ne mettez pas vos matières organiques dans des sacs de plastique ordinaires, car ils ne sont pas compostables. Utilisez plutôt du papier journal pour emballer les restes de nourriture, ou utilisez des sacs de papier ou des sacs compostables portant un des logos de certification suivants :



- Pour absorber les déversements possibles ou les odeurs, doublez le fond de votre bac de cuisine de papier journal.
- Si votre bac brun est trop petit, vous pouvez l'échanger gratuitement pour un plus grand au service des Travaux publics (7001, chemin Mackle). Deux formats sont disponibles : 120 L et 240 L.
- Ne déposez pas de contenants de crème glacée dans votre bac brun (car ils sont enduits de cire). Vous pouvez y mettre les autres emballages d'aliments en papier ou en carton (par ex. les boîtes de pizza).
- Placez votre bac brun en bordure de la rue au plus tard à 7h le matin. La ville tente encore de déterminer le meilleur circuit de collecte. L'heure de la collecte peut donc changer d'une semaine à l'autre.

Le programme de collecte de déchets organiques fait les manchettes.



Où acheter les sacs compostables

Les sacs compostables sont en vente aux endroits suivants :

- IGA (Mail Cavendish et Centre commercial CSL)
- Pharmaprix (Mail Cavendish)
- Wal-Mart (Décarie / Jean-Talon)
- Hôtel de ville (5801, boul. Cavendish)
- Service des Travaux publics (7001, chemin Mackle)

Collectes pendant la période des Fêtes

La collecte de déchets organiques est annulée pour le jour de Noël et le jour du Nouvel an. Cependant, il y aura des collectes spéciales, le mercredi 26 décembre et mercredi 2 janvier, pour les participants de ce projet pilote. De plus, la collecte du recyclage est annulée pour le jour de Noël. Cependant, la collecte du recyclage aura lieu le jour du Nouvel an.



Steven Erdelyi, conseiller du district 4, qui a contribué à la recherche et au lancement du programme, a bénéficié de l'appui inconditionnel du maire Anthony Housefather ainsi que de tous les membres du conseil.

Sondage

Au cours des prochains mois, vous recevrez un sondage où l'on vous demandera votre opinion sur les détails du projet pilote de collecte de matières organiques, notamment les bacs, les sacs, le matériel éducatif et le système de collecte. Nous aimerions recevoir vos commentaires, ce qui nous aidera à faire des améliorations avant d'étendre la collecte des matières organiques à toutes les résidences unifamiliales. Chaque ménage qui remplira le sondage recevra gratuitement une boîte de sacs compostables.

Pour plus d'information, consultez notre site Web à ecoCSL.org ou contactez le service des Travaux publics au 514-485-6868.

Sacs compostables en vente ici
Compostable
bags sold here

Recherchez ce logo

Look for this logo

COMPOSTABLE
Biodégradable

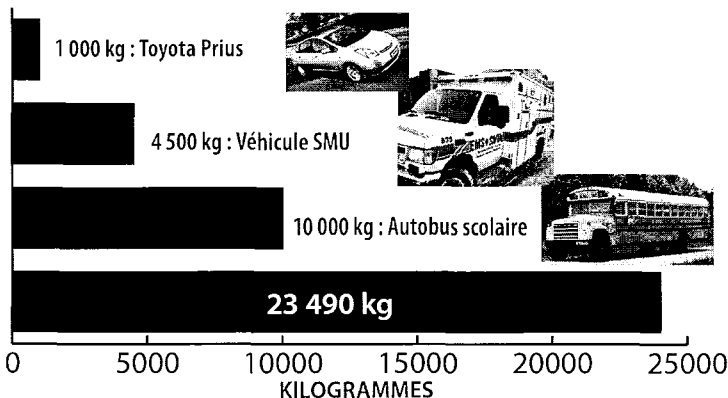
COMPOSTABLE
Biodégradable

514-485-6868

ecoCSL.org

Chiffres à l'appui

La quantité de matière organique recueillie dans les bacs bruns est très impressionnante. Chaque semaine, nous avons recueilli en moyenne à peu près 2 500 kilogrammes (soit environ 5 500 livres) de matière organique en provenance des 500 résidences qui participent au projet pilote. Pour les 11 premières semaines, nous avons recueilli 23 490 kilogrammes (ou 51 787 livres). Imaginez la masse que représente 23 490 kilogrammes !



Oriana Familiar, technicienne en matières résiduelles, environnement et sécurité, devant une montagne de déchets organiques au dépôt de compostage de Saint-Basile-le-Grand.

Brown Bin Zone

December 2007

Welcome to the first issue of the Brown Bin Zone newsletter.

Every few months, you'll receive a free copy, which will give you a status report on the organic waste collection pilot project. Your continued participation is critical to the success of the program and we want you to have all the latest information.



85 per cent participation rate

The City of Côte Saint-Luc is happy to announce that we've reached a participation rate of 85 percent in the organic waste collection pilot project. We would like to thank you for being open-minded and willing to try a new method of waste management. This pilot project will serve as an example for the rest of Côte Saint-Luc and for other cities on the island of Montreal that are closely following our progress.

In the news

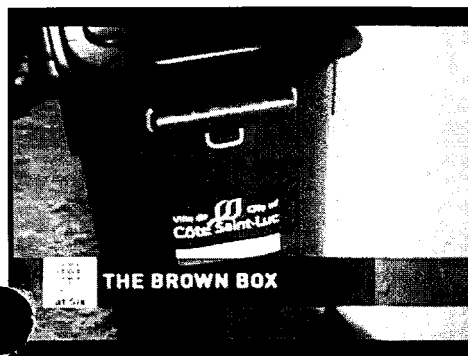
The organic waste collection program has been featured in La Presse, The Gazette, CBC News, CTV News, TQS and on local radio. Because of your active participation, our pilot project is has garnered a lot positive reaction from across the province. Many of the newspaper and television broadcasts are available at www.CoteSaintLuc.org/en/PressClippings.



Councillor Steven Erdelyi helped research and launch the pilot project with the enthusiastic support of Mayor Anthony Housefather and the entire City Council

Organic waste collection tips

- Don't put your organic waste in regular plastic bags because they are not compostable. Instead, please wrap your food waste in newspaper, or use paper bags or compostable bags with one of the following certification logos:  COMPOSTABLE  compostable
- To absorb potential spills and odours, line the bottom of your kitchen collector and brown bin with newspaper.
- If your brown bin is too small, you can exchange it at Public Works (7001 Mackle Rd.) for a larger one at no extra cost. Two sizes are available: 120L and 240L.
- Don't put ice cream containers in the brown bin (because they have a wax coating). You can put other food packaging made from paper or cardboard (eg, pizza boxes).
- Put your brown bins near the curb by 7am. The city is still testing the most efficient collection route, so the collection times may change from week to week.



The organic waste pilot project has been featured in newspapers and television



Where to buy compostable bags

Compostable bags are available for purchase at:

- Pharmaprix (Cavendish Mall)
- IGA (Cavendish Mall and CSL Shopping Centre)
- Wal-Mart (Décarie / Jean-Talon)
- City Hall (5801 Cavendish Blvd.)
- Public Works office (7001 Mackle Rd.)

Holiday collection schedule

There will be no brown bin organic waste collection on Christmas Day or New Year's Day. However, there will be a special brown bin collection on Wed., December 26 and Wed., January 2 for participants of the pilot project. In addition, recycling collection is cancelled on Christmas Day. However, there will be recycling collection on New Year's Day.



District 5 Councillor Allan J. Levine

Survey

In the next few months, you will be receiving a survey asking your opinion about details of the organic waste pilot project including bins, bags, educational material and collection system. We look forward to your feedback, which will help make improvements before we expand organic waste collection to all single-family homes. Each household that completes a survey will get a complementary box of compostable bags.

For more information, visit our website at **ecoCSL.org** or contact the Public Works Department at 514-485-6868.

Sacs compostables en vente ici
Compostable bags sold here

Recherchez ce logo

Look for this logo

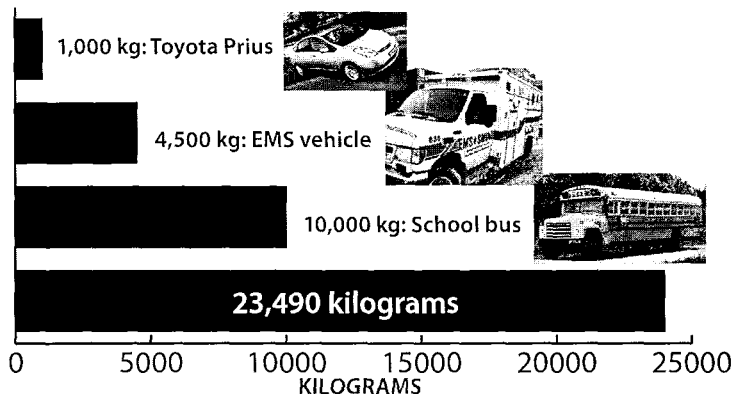
COMPOSTABLE
Biodégradable

COMPOSTABLE
Biodégradable

514-485-6868 **ecoCSL.org**

By the numbers

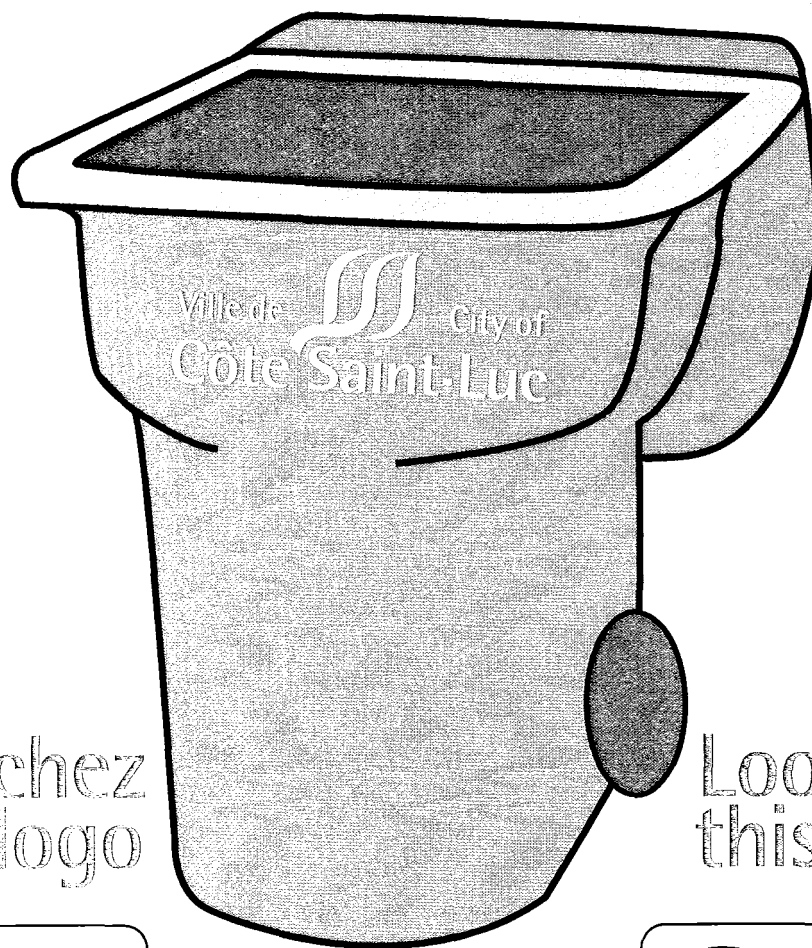
The amount of organic waste collected in brown bins has been very impressive. We collect an average of about 2,500 kilograms (or about 5,500 pounds) of organic waste each week from the 500 homes participating in the pilot project. In the first 11 weeks, we collected 23,490 kilograms (or 51,787 pounds). Just how much is 23,490 kilograms?



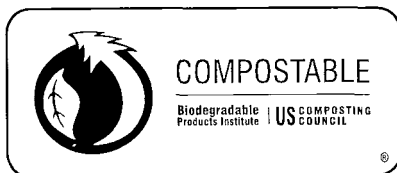
Waste, Environment and Safety Technician Oriana Familiar in front of a mound of mixed compost at the composting plant in Saint-Basile-le-Grand.

Sacs compostables en vente ici

Compostable



Recherchez
ce logo



Look for
this logo



Ville de Côte Saint-Luc City of

514-485-6868

ecoCSL.org

● Bienvenue dans la zone du bac brun

Brown Bin



Les sacs qui affi-
chent ce symbole
sont compatibles
avec le programme
de collecte de dé-
chets organiques
de la Ville de Côte
Saint-Luc.

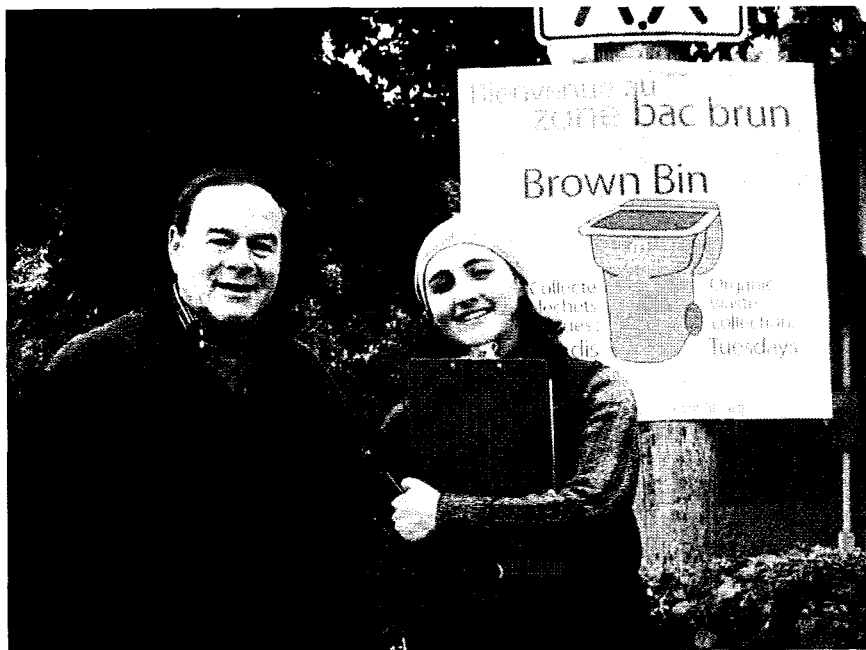


Bags with this
symbol are
compatible with
the Côte Saint-
Luc organic
waste collection
program.

Ville de Côte Saint-Luc City of

514-485-6868

ecoCSL.org



Annexe C

Liste des emplacements où l'on peut se procurer des sacs pour le programme de gestion des matières organiques de Côte Saint-Luc

IGA (Sacs biodégradables)
Adresse: 5800, boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, QC H4W 2T5
Téléphone: 514-482-4710

IGA (Sacs biodégradables)
Adresse: 7151, chemin de la Côte Saint-Luc, Côte Saint-Luc, QC H4V 1J2
Téléphone: 514-486-3254

Pharmaprix (Sacs biodégradables)
Adresse: 5800, boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, QC H4W 2T5
Téléphone: 514-484-8463

Wal-Mart (Sacs biodégradables, collecteurs d'ordures ménagères)
Adresse: Jean Talon Blvd. / autoroute Décarie, Montreal, QC H4P 2T5
Téléphone: 514-735-0913

Hôtel de ville de Côte Saint-Luc (Sacs biodégradables, collecteurs d'ordures ménagères)
Adresse: 5801 Cavendish Blvd., Côte Saint-Luc, QC H4W 3C3
Téléphone: 514-485-6800

Travaux publics de Côte Saint-Luc Public (Sacs biodégradables, collecteurs d'ordures ménagères, bacs bruns)
Adresse: 7001 Mackle Rd., Côte Saint-Luc, QC H4W 1A5
Téléphone: 514-485-6868

Manufacturiers de sacs biodégradables (liste partielle)

Al-Pack www.mycompost.com

Contact: Vernon Allen

Courriel: VernonA@AL-PACK.com

Adresse: 180 Henri Dunant Street, Moncton, N.B. E1E 1E6

Téléphone: 800-551-7225

BioSak (Cantech & W. Ralston) www.cttgroup.com

Contact: Robert Bégin

Courriel: rbegin@cttgroup.com

Adresse: 455 Côte Vertu Road, Montreal, Quebec H4N 1E8

Téléphone: 514-334-1510 800-334-1567

EcoSafe 6400 (Plastics Solution) www.ecosafeplastics.com

Contact: Phil Ragan

Courriel: pragan@ecosafeplastics.com

Adresse: 476 - 7231 120th Street, Delta, B.C. V4C 6P5

Téléphone: 604-323-4743

Compost-A-Bag (Alte-Rego Corp) www.compost-a-bag.com

Contact: Devin Sidhu

Courriel: Dsidhu@alte-rego.com

Adresse: 36 Tidmore Avenue, Toronto, Ontario M9W 5H4

Téléphone: 416-740-3397 800-567-2247

Imaflex Inc. www.imaflex.com

Contact: Carla Abbandonato

Courriel: sales@imaflex.com

Adresse: 5710 Notre-Dame Ouest, Montreal, Quebec H4C 1V2

Téléphone: 514-935-5710

Certification des sacs biodégradables

Les résidants ne doivent utiliser que des sacs 100 % compostables, faits de matériaux naturels comme l'amidon de maïs. Ces sacs n'ont pas à être retirés avant le compostage. Les sacs-doublage en plastique (y compris le plastique oxobiodégradable) ne sont PAS acceptés à Côte Saint-Luc pour le compostage de matières organiques. Veuillez utiliser les sacs portant ces symboles :



Le symbole le plus commun est celui qui se trouve à gauche, le ASTM 6400 (American Society for Testing and Materials Specifications), dont la certification est internationale et reconnue par le Biodegradable Plastic Institute et le US Composting Council. Présentement, il n'y a aucune certification québécoise ou canadienne. Pour une liste complète des sacs certifiés, veuillez consulter : <http://www.bpiworld.org/BPI-Public/Approved/1.html>

Ensuite vient le symbole (à droite), le DIN CERTCO. Ce symbole est la certification allemande d'un produit biodégradable. Pour une liste complète des produits certifiés, veuillez consulter : http://www.dincertco.de/en/certificate_owner/recherche_nach_zertifikaten_fuer_produkte.html



Locations selling items for the organic waste collection program in Côte Saint-Luc

IGA (Compostable bags)
Address: 5800, boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, QC H4W 2T5
Telephone: 514-482-4710

IGA (Compostable bags)
Address: 7151, chemin de la Côte Saint-Luc, Côte Saint-Luc, QC H4V 1J2
Telephone: 514-486-3254

Pharmaprix (Compostable bags)
Address: 5800, boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, QC H4W 2T5
Telephone: 514-484-8463

Wal-Mart (Compostable bags, kitchen collectors)
Address: Jean Talon Blvd. / autoroute Décarie, Montreal, QC H4P 2T5
Telephone: 514-735-0913

Côte Saint-Luc City Hall (Compostable bags, kitchen collectors)
Address: 5801 Cavendish Blvd., Côte Saint-Luc, QC H4W 3C3
Telephone: 514-485-6800

Côte Saint-Luc Public Works (Compostable bags, kitchen collectors, brown bins)
Address: 7001 Mackle Rd., Côte Saint-Luc, QC H4W 1A5
Telephone: 514-485-6868

Compostable bag manufacturers (partial list)

Al-Pack www.mycompost.com
Contact: Vernon Allen
E-mail: VernonA@AL-PACK.com
Address: 180 Henri Dunant Street, Moncton, N.B. E1E 1E6
Telephone: 800-551-7225

BioSak (Cantech & W. Ralston) www.cttgroup.com
Contact: Robert Bégin
E-mail: rbegin@cttgroup.com
Address: 455 Côte Vertu Road, Montreal, Quebec H4N 1E8
Telephone: 514-334-1510 800-334-1567

EcoSafe 6400 (Plastics Solution) www.ecosafeplastics.com

Contact: Phil Ragan

E-mail: pragan@ecosafeplastics.com

Address: 476 - 7231 120th Street, Delta, B.C. V4C 6P5

Telephone: 604-323-4743

Compost-A-Bag (Alte-Rego Corp)

www.compost-a-bag.com

Contact: Devin Sidhu

E-mail: Dsidhu@alte-rego.com

Address: 36 Tidemore Avenue, Toronto, Ontario M9W 5H4

Telephone: 416-740-3397 800-567-2247

Imaflex Inc.

www.imaflex.com

Contact: Carla Abbandonato

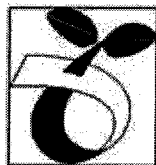
E-mail: sales@imaflex.com

Address: 5710 Notre-Dame Ouest, Montreal, Quebec H4C 1V2

Telephone: 514-935-5710

Certification of Compostable Bags

Residents should only use 100 percent compostable bags made from natural materials such as cornstarch. These bags do not need to be removed before processing and therefore become part of the finished compost. Plastic liner bags (including oxo-biodegradable plastic) are not accepted for organic waste composting in Côte Saint-Luc. Residents must use bags with one of the following symbols:



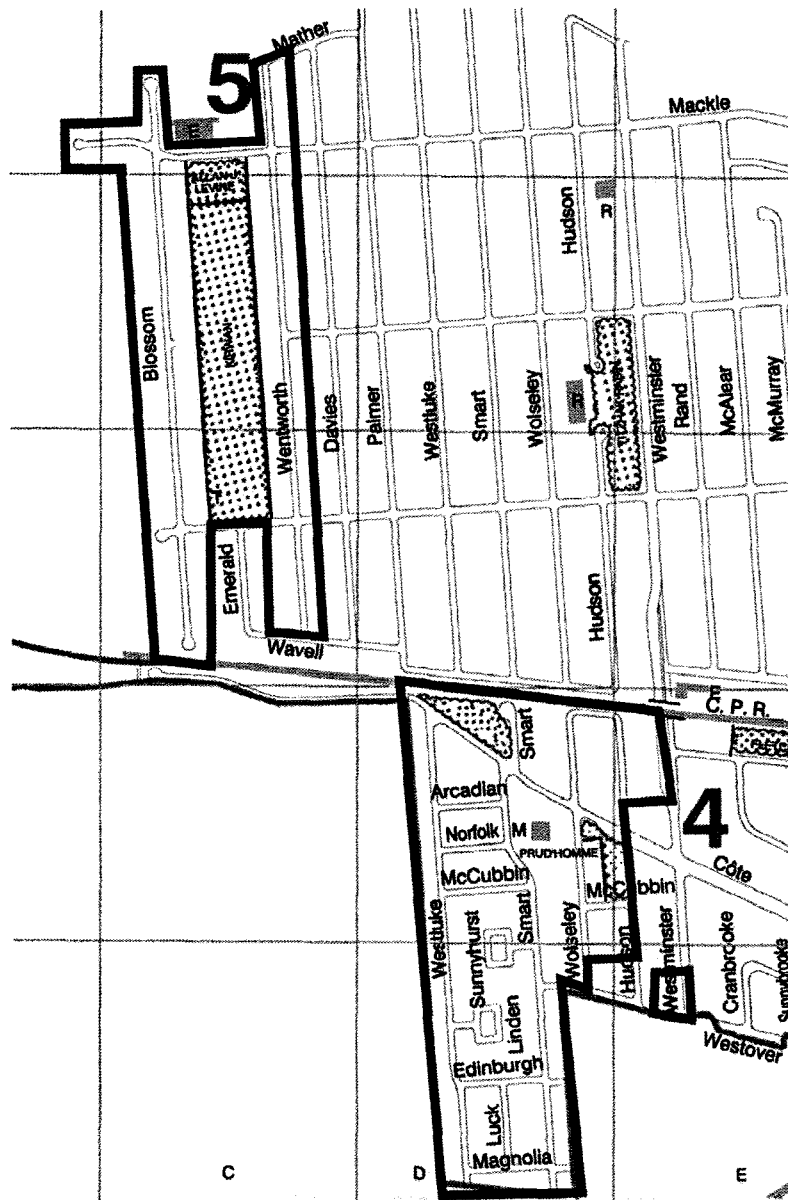
The most common symbol (on the left) is ASTM 6400 (American Society for Testing and Materials Specifications), certified by the internationally recognized Biodegradable Plastic Institute and US Composting Council. At this time, there is no certification from Quebec or Canada. For a complete list of certified bags, please see:

<http://www.bpiworld.org/BPI-Public/Approved/1.html>

The next most common symbol (on the right) is the DIN CERTCO compostable certification out of Germany. For a complete list of certified products, please see:

http://www.dincertco.de/en/certificate_owner/recherche_nach_zertifikaten_fuer_produkte.html

Annexe D



Le projet pilote de Côte Saint-Luc de collecte des matières organiques affecte certaines sections des districts 4 et 5. / The Côte Saint-Luc organic waste collection pilot project area is in parts of districts 4 and 5

Annexe E

Montréal en retard sur Toronto
Le dimanche 02 sept 2007
Éric Clément
La Presse

«Moi, quand je vais à Toronto et que je vois les trois bacs de recyclage côte à côte, je suis vraiment impressionné», dit Richard Bergeron, conseiller municipal de Projet Montréal.

Alors que Toronto a déjà implanté la collecte des matières putrescibles, la Ville de Montréal est en retard dans ce domaine, n'étudiant actuellement que la possibilité à court terme d'organiser, peut-être dès le printemps prochain, une collecte à domicile des résidus verts (feuilles, restants de jardinage, gazons). Et encore, si Montréal a les moyens financiers de le faire.

Ce serait pourtant déjà bien de récupérer les résidus verts, croit Jeannot Richard, vice-président de Recyc-Québec, car ils représentent la moitié des matières compostables récupérables.

Les champions du compostage dans l'île

RÉALISATIONS

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1. Côte-Saint-Luc | 500 maisons desservies par une collecte |
| 2. Côte-des-Neiges/PAT | Collecte de résidus verts – divers projets |
| 3. Pointe-Claire | 200 résidences desservies par une collecte |
| 4. Ahuntsic-Cartierville | Objectif 132 tonnes pour 400 foyers cet été |
| 5. Plateau—Mont-Royal | 160 familles compostent avec Tourne-Sol |
| 6. Sud-Ouest | Le site composte plus de 1000 m³ par an |

Même si Montréal bloque actuellement la remise aux villes défusionnées des redevances fournies par Québec pour inciter à diminuer l'enfouissement des déchets, certaines villes liées ont déjà pris des initiatives de compostage généralisé.

Côte-Saint-Luc, qui a vendu 200 composteurs à ses citoyens en 2003, se lance cet automne dans la collecte des matières putrescibles avec une expérience auprès de 500 résidences. Elles recevront en septembre des bacs de 67 litres et chaque mardi, la Ville récupérera leurs matières putrescibles.

«Cette matière va aller à Saint-Basile-le-Grand, dit le conseiller municipal Steven Erdelyi. L'an prochain, si tout va bien, on le fera dans toutes nos maisons.» Pointe-Claire a déjà fait l'expérience cet été avec une collecte de déchets compostables dans 200 maisons, du 21 mai au 6 août. «On a aussi sondé 200 autres résidents sur leur intérêt à participer à la même expérience, dit la porte-parole de Pointe-Claire, Ginette Brisebois. Ça commencera en 2008 au plus tôt.» Quant à Mont-Royal, la municipalité vise la mise en place du programme de collecte de matières organiques destinée aux domiciles dès l'an prochain.

Mais pourquoi Montréal est si lent à organiser une collecte des matières putrescibles, alors que la politique québécoise de gestion des matières résiduelles adoptée par le gouvernement prévoit qu'en 2008, les municipalités devront avoir atteint un taux de récupération des déchets de 60%?

Dans plusieurs arrondissements, des conseillers municipaux bouillent d'impatience. À demi-mot, on trouve la ville centre et les fonctionnaires plutôt timides et lents à pondre un projet de collecte.

«Je crois que nous, sur le Plateau, on pourra l'implanter d'ici deux ans, dit la conseillère Josée Duplessis. On va essayer de ficeler cet automne un plan d'implantation partielle pour le printemps. Mais on ne sait pas encore pour combien de résidents.»
«Actuellement, il n'y a pas de volonté pour faire la promotion du compostage, dit la conseillère municipale de Côte-Saint-Luc, Dida Berku.

C'était le but de la redevance, de détourner les déchets de l'enfouissement.

Les arrondissements et les villes liées, on vit le même problème. Les programmes du gouvernement ne peuvent même plus s'appliquer à cause de la bureaucratie et de questions de juridictions locales. Il faut que ça cesse.» En entrevue avec La Presse, le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, Alan DeSousa, responsable du dossier Environnement à Montréal, explique qu'on ne peut séparer la question du compostage de celle des matières résiduelles qui fera l'objet d'un plan présenté cet automne. si tout va bien.

«C'est un gros dossier à maîtriser, dit-il. Il touche beaucoup de gens. Les coûts sont significatifs et les changements que cela va occasionner sont aussi significatifs. On ne peut décider de ça comme ça. Ça prend un plan de match.» M. DeSousa, qui a lui-même un composteur domestique chez lui, ajoute que si Montréal a pris du retard dans ce dossier, c'est aussi parce que les fusions et défusions ont embrouillé le dossier, que la CMM a été créée en 2001, mais n'a été opérationnelle que l'année suivante et qu'à Québec, cela a pris deux ans pour que le gouvernement approuve le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Il explique que Montréal ne complétera que d'ici la fin de l'année la mise en place du recyclage partout dans l'île de Montréal dans les édifices de plus de neuf logements.

«Cela représente 72 000 logements, dit-il. Ça ne semble pas énorme dans le contexte montréalais, mais c'est un travail de moine de visiter chaque bâtisse, qui est le propriétaire, qui est le concierge, comment on informe les gens, etc. Donc, avant d'offrir un nouveau service de collecte des matières putrescibles, il faut terminer l'implantation partout de la collecte sélective.»

Mais pourquoi Toronto réussit à le faire en même temps ? «Toronto a d'autres défis, plus urgents, comme d'arrêter d'envoyer les déchets au Michigan, dit M. DeSousa. De plus, je reviens de Toronto et je peux vous dire qu'ils ont encore du chemin à faire. Tout n'est pas parfait. Ils ont des problèmes de vermine et veulent faire payer au poids le ramassage des déchets avec le principe pay as you throw. C'est très critiqué.» M. DeSousa encourage pour l'instant les citoyens à composter de façon individuelle. «Quand vous êtes un gouvernement et qu'il faut offrir le service sur un territoire aussi grand que le nôtre, et dans un dossier aussi important que celui des déchets, il faut s'assurer qu'on ne manque pas notre coup. Car des déchets putrescibles, ça peut sentir mauvais et attirer bien des problèmes.»

* * *

Composting comes to Cote St. Luc

Last Updated: Monday, September 24, 2007 | 4:59 PM ET

CBC News

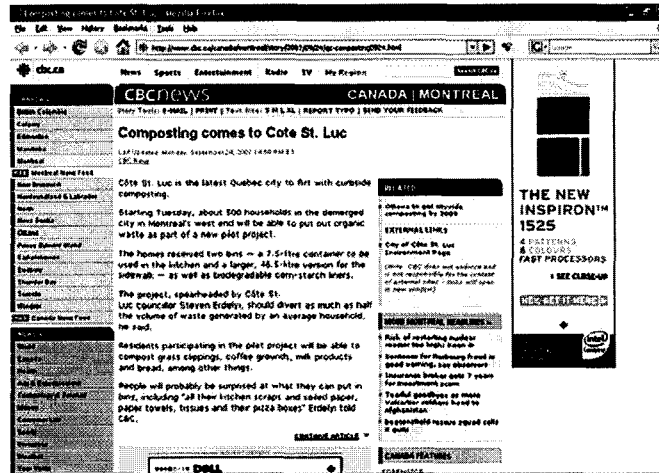
Côte St. Luc is the latest Quebec city to flirt with curbside composting.

Starting Tuesday, about 500 households in the demerged city in Montreal's west end will be able to put out organic waste as part of a new pilot project.

The homes received two bins — a 7.5-litre container to be used in the kitchen and a larger, 46.5-litre version for the sidewalk — as well as biodegradable corn-starch liners.

The project, spearheaded by Côte St. Luc councillor Steven Erdelyi, should divert as much as half the volume of waste generated by an average household, he said.

Residents participating in the pilot project will be able to compost grass clippings, coffee grounds, milk products and bread, among other things.



People will probably be surprised at what they can put in bins, including "all their kitchen scraps and soiled paper, paper towels, tissues and their pizza boxes" Erdelyi told CBC.

Waste will be collected every Tuesday starting this week. Regular garbage collection will be reduced from twice to once a week.

Côte St. Luc is the latest municipality to give large-scale composting a try. The city of Sherbrooke in Quebec's Eastern Townships unveiled an ambitious, \$3.5-million plan last week that will distribute almost 35,000 compost bins by the end of the year and include apartment buildings in the collection program.

Other Quebec towns and cities with composting pilot projects or full-fledged programs include Quebec City, Lachute, Rawdon, St. Hyacinthe and the Magdalen Islands.

Other municipalities in the greater Montreal area have tried large-scale composting with varying degrees of success, including Pointe Claire on the West Island and Laval.

Composting will help municipalities reach Quebec's province-wide waste-reduction targets, which require cities and towns to divert 60 per cent of waste from landfill.

That target isn't impossible to reach, Erdelyi said. "Eighty-five per cent of your waste can either be recycled or composted. Most residents aren't given the option."

But as long as landfill costs remain low in Quebec there will be little incentive for municipalities to give composting a try, despite the provincial targets, he added. "In Toronto, the big issue is the price of garbage. In Toronto the price of landfill was well over [double] in Quebec....As Quebec raises the tax on landfill, it will encourage more cities to do what we're doing."

There is no immediate plan for widespread composting in Montreal, according to city officials.

* * *

Compost spreads into Côte St. Luc

More cities are instituting curbside pickup of household waste like coffee grounds, fish
The Gazette

Monday, September 24, 2007

KAZI STASTNA

Brown, black or blue?

That's the choice some Côte St. Luc residents will face from now on when taking out the trash as their city becomes the latest Quebec municipality to add compostable material to its curbside waste collection.

Last week, 500 single-family homes in parts of Districts 4 and 5 received new garbage containers for organic material as part of a pilot project: a 7.5-litre one for the kitchen and a 46.5-litre brown bin for the curb.

"If this is successful, within a year we'll expand it to the rest of single-family homes," said Steven Erdelyi, the city councillor behind the initiative.

Compost collection will begin

The screenshot shows a web browser window displaying the homepage of 'The Gazette'. The article headline is 'Compost spreads into Côte St. Luc'. The sub-headline reads: 'More cities are instituting curbside pickup of household waste like coffee grounds, fish'. The byline is 'KAZI STASTNA, The Gazette' and the date is 'Published Monday, September 24 2007'. The article text begins with 'Brown, black or blue? That's the choice some Côte St. Luc residents will face from now on when taking out the trash as their city becomes the latest Quebec municipality to add compostable material to its curbside waste collection.' It continues: 'Last week, 500 single-family homes in parts of Districts 4 and 5 received new garbage containers for organic material as part of a pilot project: a 7.5-litre one for the kitchen and a 46.5-litre brown bin for the curb.' A quote from Steven Erdelyi follows: 'If this is successful, within a year we'll expand it to the rest of single-family homes,' said Steven Erdelyi, the city councillor behind the initiative. The article also mentions that compost collection will begin tomorrow and that compostable material makes up almost half of all household waste in Côte St. Luc. A sidebar on the left lists various sections like News, Local Classifieds, and The Gazette Home. A right sidebar features an advertisement for 'DontBetItAll.com' and a 'Today's Gazette' section with headlines like 'Violence spreads' and 'Kenya's political rivals on a push to mediate an end to...'. The top of the page shows the weather as -5°C and the date as Tuesday, January 29, 2008.

tomorrow and continue weekly (less often in winter), with regular garbage collection reduced from twice to once a week.

Compostable material makes up almost half of all household waste and in Côte St. Luc will include everything from grass clippings and coffee grounds to bread, meat, fish and milk products. (For a full list, see www.ecocsl.org.)

The city of Sherbrooke, meanwhile, rolled out its own \$3.5-million composting plan last week, expanding a pilot project that began five years ago across the entire city.

It aims to distribute 34,000 360-litre brown compost bins by December to all households of four units or less and extend the program to apartment buildings next year. The program will cost \$50 to \$60 a year per household to operate.

Decreasing landfill space and the province's fast approaching 2008 waste reduction targets, which expect cities to divert 60 per cent of waste from landfill, are driving more and more cities to institute composting programs.

At least 12 Quebec municipalities already have city-wide organic collection or pilot projects - including Victoria-ville, Quebec City, Lachute, Rawdon, St. Hyacinthe, Sorel Tracy and Îles de la Madeleine.

Pointe Claire recently wrapped up a four-month pilot project that included 200 homes, and Laval has a limited curbside program that began in 1996 and now serves 6,000 households in Chomedey, Ste. Rose and Laval des Rapides.

Montreal has no immediate compost plan in the works but is studying its options and hopes to touch on organic matter in the waste management plan due out this fall, said Alan DeSousa, executive committee member responsible for sustainable development.

There are several factors to consider - from what type of container to use in the kitchen (providing one, letting people choose their own, allowing or not allowing bags) and at the curbside (bins vary in size from 45 litres to 360 litres and type - aerated or not) to where to dispose of the material (city or privately run site); how to break it down (aerobic or anaerobic biological processes); and what to do with the end product.

In Côte St. Luc, residents received a two-to-four-month supply of special compostable bags with which to line their kitchen containers - although old newspapers and paper bags

are also acceptable. The bags, which are made of corn starch and are 100- per-cent biodegradable, will be sold at Wal-Mart, Rona and other stores for about 10 cents a bag.

"The biggest problem I'm concerned about is the bags," Erdelyi said. "Once people run out of the free samples, will they be willing to go buy them? We're hoping ... they do not use incorrect bags, which will cause problems for the composting."

Toronto, which has had a composting program since 2002, chose a different model, allowing people to line bins with regular plastic grocery bags and to compost diapers.

"We wanted to make participation as easy as possible," said Geoff Rathbone, general manager of solid waste for the city of Toronto. "Even though there are a few things we really don't want - like lobster shells - things that don't break down very well, we just say: 'Give it all to us.' "

Plastic increases costs, as it must be removed at the composting facility. Toronto spends about \$100 to \$130 per tonne to dispose of organic material, or about twice as much as on landfill, while Côte St. Luc will pay \$59 a tonne. Both had start-up costs of roughly \$25 per household for the distribution of containers and information materials.

The average household in the Toronto program, which includes 500,000 single family homes (including duplexes and triplexes), composts 375 kilograms of kitchen scraps and garden waste a year.

When it began collecting compost, Toronto reduced garbage collection from once a week to once every two weeks and saw recycling rates rise slightly, Rathbone said. The total percentage of waste diverted from landfill climbed from about 33 per cent to 58 per cent.

Ironically, some of that material is trucked to Lachute for composting because Ontario doesn't have enough facilities to process all that Toronto and other cities collect.

Côte St. Luc will ship its waste to a site in St. Basile le Grand on the South Shore run by GSI Environment, one of the largest companies providing compost services in Quebec.

There are about 40 such compost facilities in the province. Some are owned or run by cities, others by the private sector and still others by a combination of the two.

Many have been treating organic waste from the food, agriculture and pulp and paper industries for years, but are increasingly accepting residential waste even though it's more

expensive to treat, said Susan Antler of the Composting Council of Canada, a non-profit organization made up of government and industry representatives.

Overall, Quebec composts about one million tonnes a year, she said, which puts it 200,000 tonnes behind New Brunswick, the national leader, but 300,000 tonnes ahead of Ontario.

Composting is still more expensive than landfilling. Compost facilities make their money from tipping fees, not the compost. But, Antler said, the industry has the potential to become profitable in the future.

"Composting isn't just the act of diverting organic residuals from landfill," Antler said. "Equally important is ... the kind of product you want to produce and the markets you want to go after. Compost is a very generic word, but there are different types of quality of compost."

Depending on the organic matter, compost, which takes about a year to create, has different applications. It can be used for landscaping, gardening, agriculture, erosion control and decontamination, she said. It also has the potential to earn cities greenhouse gas emission credits, since composting produces fewer emissions like methane and carbon dioxide than landfill.

The council advises cities to charge residents for compost rather than give it away, as Toronto and others do, to stress the value of the resource.

They also can't be afraid to let residents know when they're gumming up the process, said Antler, who has seen everything from cotton socks to jars of jam end up in the compost heap.

"It's not a slam dunk; it needs to be nurtured," she said. "You are making a big change in behaviour and you need to continue to reinforce it."

kstastna@thegazette.canwest.com

© The Gazette (Montreal) 2007

* * *

Ça composte ferme à Côte-Saint-Luc

Le mercredi 07 nov 2007

Éric Clément

La Presse

Le projet pilote de collecte des matières organiques organisé depuis le 25 septembre auprès de 500 maisons de Côte-Saint-Luc est suivi par 85% des ménages et a permis dans le quartier desservi de recycler 60% des déchets organiques produits.

Après six semaines de collecte dans ses districts 4 et 5, la Ville de Côte-Saint-Luc se félicite de la forte participation des familles et du fait que le tonnage recueilli a presque triplé entre la première et la sixième semaine. Lors de la première collecte, 1,2 tonne de matières organiques avait été ramassée. La quantité a ensuite graduellement augmenté pour atteindre 3,5 tonnes la sixième semaine.

Pour le conseiller municipal du district 4, Steven Erdelyi, la participation des citoyens est majeure car elle permet de réduire l'enfouissement de déchets et de 25% les émissions de gaz à effet de serre.

«Cette quantité recyclée permet de détourner du site d'enfouissement 60% des déchets organiques produits par ces 500 maisons, dit-il, rappelant que 60%, c'est l'objectif de Québec pour 2008. Nous prévoyons donc étendre cette expérience à nos 5000 maisons unifamiliales en 2008.»



La plupart des citoyens du quartier Côte-Saint-Luc sont enthousiastes face au projet de compostage. Mindy Backler, par exemple, qui réside rue Blossom, n'a que de bons mots à ce sujet.

Ça composte ferme à Côte-Saint-Luc

ÉRIC CLÉMENT

Le projet pilote de collecte des matières organiques organisé depuis le 25 septembre auprès de 500 maisons de Côte-Saint-Luc est suivi par 85% des ménages et a permis dans le quartier desservi de recycler 60% des déchets organiques produits.

Après six semaines de collecte dans ses districts 4 et 5, la Ville de Côte-Saint-Luc se félicite de la forte participation des familles et du fait que le tonnage recueilli a presque triplé entre la première et la sixième semaine. Lors de la première collecte, 1,2 tonne de matières organiques avait été ramassée. La quantité a ensuite graduellement augmenté pour atteindre 3,5 tonnes la sixième semaine.

Pour le conseiller municipal du district 4, Steven Erdelyi, la participation des citoyens est majeure car elle permet de réduire l'enfouissement de déchets et de 25% les émissions de gaz à effet de serre.

«Cette quantité recyclée permet de détourner du site d'enfouissement 60% des déchets organiques produits par ces 500 maisons, dit-il, rappelant que 60%, c'est l'objectif de Québec pour 2008. Nous prévoyons donc étendre cette expérience à nos 5000 maisons unifamiliales en 2008.»

La plupart des citoyens du quartier sont enthousiastes. Mindy Backler, par exemple, qui réside rue Blossom, conserve son bac brun de 46,5 litres sur la galerie devant sa maison. Régulièrement, elle place à l'intérieur des sacs compostables dans lesquels elle a mis ses restes de table.

«J'aime l'expérience, dit-elle. On

nous a fourni des instructions et un CD pour bien comprendre. Toute la rue suit l'expérience.»

Voisine de M^{me} Backler, Véroline Harrosh participe, mais a des réserves: «C'est un peu embêtant car on a maintenant trois possibilités». Son conjoint ajoute: «On recyclait déjà alors c'est un petit ajout!»

Perany Hassan, de la rue Luck, trouve aussi que ce n'est pas de tout repos. Elle est même un peu frustrée de devoir acheter les sacs compostables. «Il faut payer 50 cents pour un gros sac et 20 cents pour un petit, dit-elle. De plus, des gens utilisent des sacs en plastique non compostables pour leurs feuilles. C'est décourageant. Pourquoi je dépenserais tant d'argent si d'autres ne suivent pas les directives?»

M. Erdelyi dit que pour les feuilles, des bacs mulants de plus grosse capacité peuvent être fournis gratuitement par la Ville. «Six gros sacs compostables sont aussi disponibles gratuitement», dit-il.

Toute la matière organique collectée est va à Saint-Basile-le-Grand chez GSI Environnement qui fabrique du compost industriel. M. Erdelyi dit que l'an prochain, GSI pourra prendre toute la matière organique de Côte-Saint-Luc si on étend la collecte à 5000 maisons.

Pour le conseiller, le seul bémol est dans le financement. Comme d'autres villes liées de l'île de Montréal, Côte-Saint-Luc attend la redevance que lui doit Québec dans le cadre de la politique des 3R par tonne enfouie. Elle n'est toujours pas payée car Montréal bloque ce paiement en disant souhaiter conserver cet argent pour l'utiliser dans le cadre de l'agglomération.

La plupart des citoyens du quartier sont enthousiastes. Mindy Backler, par exemple, qui réside rue Blossom, conserve son bac brun de 46,5 litres sur la galerie avant de sa maison. Régulièrement, elle place à l'intérieur des sacs compostables dans lesquels elle a mis ses restes de table.

«J'aime l'expérience, dit-elle. On nous a fourni des instructions et un CD pour bien comprendre. Toute la rue suit l'expérience.»

Voisine de Mme Backler, Viviane Harrosch participe, mais a des réserves: «C'est un peu embêtant car on a maintenant trois poubelles». Son conjoint ajoute: «On recyclait déjà alors c'est un petit ajout!»

Perany Hassan, de la rue Luck, trouve aussi que ce n'est pas de tout repos. Elle est même un peu frustrée de devoir acheter les sacs compostables. «Il faut payer 50 cents pour un gros sac et 20 cents pour un petit, dit-elle. De plus, des gens utilisent des sacs en plastique non compostables pour leurs feuilles. C'est décourageant. Pourquoi je dépenserais tant d'argent si d'autres ne suivent pas les directives?»

M. Erdelyi dit que pour les feuilles, des bacs roulants de plus grosse capacité peuvent être fournis gratuitement par la Ville. «Six gros sacs compostables sont aussi disponibles gratuitement», dit-il.

Toute la matière organique collectée s'en va à Saint-Basile-le-Grand chez GSI Environnement qui fabrique du compost industriel. M. Erdelyi dit que l'an prochain, GSI pourra prendre toute la matière organique de Côte-Saint-Luc si on étend la collecte à 5000 maisons.

Pour le conseiller, le seul bémol est dans le financement. Comme d'autres villes liées de l'île de Montréal, Côte-Saint-Luc attend la redevance que lui doit Québec dans le cadre de la politique des 10\$ par tonne enfouie. Elle n'est toujours pas payée car Montréal bloque ce paiement en disant souhaiter conserver cet argent pour l'utiliser dans le cadre de l'agglomération.

* * *

CSL to launch composting project

By Joel Goldenberg, The Suburban

October 25, 2006

District 4 includes the Côte St. Luc Shopping Centre and westward along and near Côte St. Luc Road.

[illegible]

“The bin has a clip, so we don’t have marauding raccoons that open it up,” Erdelyi joked, referring to a recent Suburban headline. “The bin is put out once a week. The garbage truck will come, but instead of putting this into a dump, it will be taken to a special facility where it will be turned into compost.”

Erdelyi said Côte St. Luc's total recycling rate, from statistics a few years ago, is at 27 percent, below the Montreal figure of 34 percent and well below Quebec's target of 60 percent.

The 60 percent target “is what we’re aiming for, and that’s what it should be within a year or two,” the councillor added. “We have a lot of work to do.”

However, Côte St. Luc is above Montreal in recycling organic waste, 16 percent compared to 10 percent. Again, said Erdelyi, the provincial target is 60 percent.

"In Markham, they're at 69 percent. They're number one in Canada, and possibly number one in North America for diverting garbage. Hopefully, we can learn from it."

Annexe F

Projet de collecte des matières organiques de Côte Saint-Luc – Projection budgétaire

Nombre de résidences : 490 dans le district 4 et 5

Période de collecte : Sept 2007 – Sept 2008

Tonnage estimé : 50-100 T de matières organiques

Quantité	Catégorie	Coût par unité	Coût total
<u>Trousse d'information</u>			
550	Lettre de présentation	Nominal	Nominal
550	Carte d'information plastifiée	0.875 \$	481.25 \$
550	Brochure avec les questions fréquemment posées	0.79166 \$	435.41 \$
550	Autocollant pour le collecteur de cuisine	0.9421 \$	518.16 \$
550	DVD (vendu avec les bacs de 7.5L & de 46.5L)	1.65 \$	907.50 \$
<u>Matériel pour la collecte</u>			
550	Collecteur de cuisine de 7.5L	4.15 \$	2 282.50 \$
550	Bac brun de 46.5L	16.86 \$	9 273.00 \$
50	Bac brun de 120L	N/D	N/D
50	Bac brun de 240L	N/D	N/D
32 500	Sac compostable	N/D	N/D
<u>Collecte et transport</u>			
La réorganisation de l'actuelle collecte des ordures ne représente pas des frais additionnels significatifs			
<u>Traitement</u>			
50-100	Tonne de matières organiques (SSO)	59 \$	2 950 \$ – 5 900 \$
Note: Tous les prix n'incluent pas les taxes			

**TOTAL 16,847.82 \$ –
19,797.82 \$**

Côte Saint-Luc Organic Waste Collection Pilot Project – Budget Projection

Number of homes: 490 in Districts 4 and 5

Collection period: Sept 2007 – Sept 2008

Projected tonnage: 50-100 T source-separated organics

Quantity	Category	Cost per unit	Total cost
<u>Communication materials</u>			
550	Introductory letter	Nominal	Nominal
550	Plasticized information card	\$0.875	\$481.25
550	FAQs pamphlet	\$0.79166	\$435.41
550	Sticker for kitchen collector	\$0.9421	\$518.16
550	DVD (sold with 7.5L & 46.5L bins)	\$1.65	\$907.50
<u>Collection materials</u>			
550	7.5L kitchen collector	\$4.15	\$2282.50
550	46.5L brown bin	\$16.86	\$9273.00
50	120L brown bin	N/A	N/A
50	240L brown bin	N/A	N/A
32500	Compostable bags	N/A	N/A
<u>Collection and transportation</u>			
Re-organization of current collection would not incur significant added costs			
<u>Treatment:</u>			
50-100	Tonnes of organic waste (SSO)	\$59	\$2950 - 5900
			TOTAL \$16,847.82 – \$19,797.82

Note: All prices do not include taxes